

« Tous les livres confluaient vers lui, telles les eaux d'un fleuve » : notes sur la bibliothèque de Photius

« Tous les livres confluaient vers lui, telles les eaux d'un fleuve¹ », écrit Nicéas David de Paphlagonie, introduisant le lecteur au patriarche Photius, dans un passage souvent cité de la *Vita Ignatii* (BHG 817). Il est vraisemblable que l'image de ce fleuve de livres qui s'écoulait vers un seul homme, très cultivé et influent, reflète – de manière séduisante – la réalité historique d'une bibliothèque privée, concrète, et très riche (même s'il est évident que l'existence d'une bibliothèque ayant appartenu à Photius n'autorise pas à conclure, *ipso facto*, que ce que l'on nomme la *Bibliothèque* soit le catalogue des livres qu'elle contenait).² Et toutefois, de cet immense afflux de livres décrit par Nicéas David, il ne reste aujourd'hui pas même un témoin matériel qui puisse mener avec certitude à Photius. C'est un paradoxe singulier : l'histoire compte peu d'« hommes de livres » tels que Photius ; néanmoins, il n'est pas un seul manuscrit, parmi les témoins datables jusqu'à la fin du IX^e siècle qui ont survécu, dont on ait pu démontrer qu'il appartenait à la bibliothèque personnelle de Photius : à vrai dire, il n'en est même aucun pour lequel on ait pu seulement formuler pareille hypothèse avec quelque fondement. Ce fait est encore plus frappant si l'on considère que, dès les dernières années de la vie de Photius, Aréthas de Césarée avait vraisemblablement entrepris, avec soin, la constitution de sa précieuse bibliothèque, dont une partie considérable, on le sait, a survécu : huit codices, dont cinq signés.³

¹ La phrase complète est : Πάντα γὰρ συνέτρεχεν ἐπ' αὐτῷ, ἡ ἐπιτηδειότης τῆς φύσεως ἡ σπουδὴ ὁ πλοῦτος δι' ὃν καὶ βίβλος ἐπ' αὐτὸν ἔρρει πάντα (Nicéas David de Paphlagonie, *Vita Ignatii*, p. 34, 7 Smithies-Duffy), « Everything was combined in the one man : natural aptitude, enthusiasm, riches (the means by which every book found its way into his possession) » : Nicetas David, *The Life of Patriarch Ignatius*, Text and Translation by A. Smithies, with notes by J. M. Duffy, Washington, DC 2013, p. 35. Sur ce passage très célèbre de Nicéas cfr. L. Canfora, *Libri e biblioteche*, dans G. Cambiano, L. Canfora, D. Lanza (edd.), *Lo spazio letterario della Grecia antica*, II, *La ricezione e l'attualizzazione del testo*, Roma 1995, pp. 11-93 : 49 et n. 56. Ce passage a aussi donné lieu à une analyse de G. Cortassa, *I libri di Fozio : il denaro e la gloria*, « Medioevo Greco » 6, 2006, pp. 105-121, auquel nous renvoyons aussi pour la bibliographie antérieure.

² Sur la provenance des livres de Photius, les observations de Canfora, *Libri e biblioteche*, cit., pp. 50-64, auquel nous renvoyons aussi pour l'histoire des études dont elle a été l'objet, restent fondamentales.

³ Sur la bibliothèque d'Aréthas, les seuls travaux d'ensemble demeurent P. Lemerle, *Le premier humanisme byzantin. Notes et remarques sur enseignement et culture à Byzance des origines au X^e siècle*, Paris 1971, pp. 210-239 ; L. Perria, *Arethaea II. Impaginazione e scrittura nei codici di Areta*, « Rivista di Studi Bizantini e Neellenici » n.s. 27, 1990, pp. 55-87, *cui adde* N. G. Wilson, *Scholars of Byzantium*, London-Cambridge, MA 1996², pp. 120-130. Voir aussi la synthèse dans

La notion de « livres de Photius » est assurément ambiguë et multiforme. Il s'agit bien sûr des livres qu'il a lus, résumés, dont il a livré des compendiums dans la *Bibliothèque* et – il ne faudrait jamais l'oublier – dans les autres œuvres du *corpus*, dont la mosaïque forme une bibliothèque idéale très vaste et fascinante. Mais étaient aussi « livres de Photius » les manuscrits qui concrètement devaient remplir ses étagères : une bibliothèque réelle dont on ne sait rien, mais qui devait certainement exister et renfermer les manuscrits qu'il avait possédés durant une période plus ou moins longue, qu'ils soient ou non prêtés – des manuscrits qu'il lut, annota sans doute, et mit à profit. Toutefois, ces manuscrits semblent s'être évaporés.

Ce travail reconstitue, par un premier sondage provisoire, l'histoire de « livres » menant à divers titres à Photius : des manuscrits ayant survécu ou des modèles perdus de manuscrits ayant survécu, dans la première partie ; des codices qui durent lui passer entre les mains – qu'il les ait possédés puis perdus, ou qu'il en ait ordonné l'exécution – dont l'existence est attestée uniquement par les sources littéraires dans la seconde partie.

I. Les manuscrits

I.1. Le Platon de Photius et la collection philosophique : Paris. gr. 1807, Marc. gr. 258, Heid. Pal. gr. 398

On sait le succès que connut longuement l'hypothèse qui voulait que le Vat. gr. 1, très célèbre manuscrit platonicien,⁴ ait été collationné avec un « livre du patriarche (ou du patriarcat) ». Elle voyait, encore qu'avec réserves, le Paris. gr. 1807 ou l'un de ses jumeaux en ce livre et Photius⁵ dans le « patriarche » possédant l'exemplaire

PMZ, #20554, pp. 311-320 : 315-317, ainsi que, pour la liste des codices attribués à la bibliothèque d'Aréthas et les brèves mentions du contenu et de la datation, D. Cufalo (ed.), *Scholia Graeca in Platonem*, I, *Scholia ad dialogos tetralogiarum I-VII continens*, Roma 2007, p. XXIX n. 73. La date du plus ancien des codices signés est établie à 888 (ms. Oxford, Bodleian Library, D'Orville 301, Euclide).

⁴ Pour un recensement sélectif de la très vaste bibliographie sur le Vat. gr. 1, témoin mutilé du second tome d'une édition des œuvres complètes de Platon, voir – en plus de la bibliographie en partie accessible sur le site de la Bibliothèque Apostolique Vaticane – D. Bianconi, *In margine al Vat. gr. 1. Una nota planudea*, dans *Miscellanea Bibliothecae Apostolicae Vaticanae*, XX, Città del Vaticano 2014, pp. 199-209 : Bianconi reconnaît la main de Massimo Planude dans un *marginale* au f. 2^r du Vat. gr. 1.

⁵ D'après J. Irigoïn, *Survie et renouveau de la littérature antique à Constantinople (IX^e siècle)* [1962], dans D. Harlfinger (Hrsg.), *Griechische Kodikologie und Textüberlieferung*, Darmstadt 1980, pp. 173-205 : 191-192 ; *La tradition des textes grecs. Pour une critique historique*, Paris 2003, pp. 197-232 : 217-218. Irigoïn (*ibid.*, n. 85) attribue la formulation de cette hypothèse à Aubrey Diller : « A. Diller semble être le premier qui l'ait soutenue avec force », et renvoie à A. Diller, *The Scholia on Strabo* [1954], dans *Studies in Greek Manuscript Tradition*, Amsterdam 1983, nr. 5, pp. 29-50 : pp. 45-47 (cfr. *infra*) ; cfr. aussi A. Diller, *The Textual Tradition of Strabo's Geography*, Amsterdam 1975, pp. 30-32. Pareille hypothèse ne peut pas provenir d'H. Alline, *Histoire du texte de Platon*, Paris 1915, contrairement à ce qui a pourtant été parfois affirmé. Sans doute convient-il de rappeler les mots d'Alline, rarement cités, bien qu'il soient à l'origine

de collation. Le Vat. gr. 1 porte en effet, de la main de l'annotateur O⁴ (XI^e s. *med.*), un peu moins de quatre-cent *marginalia* de collation ; 290 de ces variantes en marge portent la mention : τ(οῦ) πρι^λ τὸ βι(βλίον), ou, plus rarement, ἡ βίβλος τοῦ πρι^λ, c'est-à-dire : « [leçon] du livre du patriarche (ou du patriarcat) ». Ce n'est que récemment que Maria Jagoda Luzzatto a avancé l'hypothèse selon laquelle l'annotateur anonyme O⁴ n'a pas effectué directement un travail minutieux de collation, mais a patiemment transcrit, avec difficultés, des variantes qui se trouvaient dans un important codex platonicien, accompagné d'un précieux appareil philologique. Selon la reconstruction argumentée de M. J. Luzzatto, O⁴, trahi par des formes graphiques anciennes et peu compréhensibles, aurait banalisé le rare πατρικίου en πατριάρχου : l'abréviation πρι^λ doit donc être lue non comme πατριάρχου, mais comme πατρικίου.⁶ C'est là une hypothèse qui exclurait en soi toute possibilité – faible dans tous les cas – de corrélation entre le codex platonicien de la bibliothèque du Vatican et le patriarche Photius. Selon l'hypothèse traditionnelle, toutefois, Photius aurait possédé un βιβλίον identique au célèbre témoin platonicien Paris. gr. 1807 ou à son jumeau.

On le sait, le Paris. gr. 1807 est le seul manuscrit platonicien de ce que l'on nomme la « collection philosophique ».⁷ En établissant le lien entre Photius et le Paris.

de cette vulgate d'un grand succès : « Il est donc extrêmement probable que Photius étudia pour lui-même et expliqua à ses auditeurs des parties plus ou moins étendues de l'œuvre de Platon ; il est probable aussi qu'en lisant son exemplaire il y mit quelques notes, qu'il corrigea des leçons par conjecture, par comparaison avec d'autres manuscrits ou avec des citations anciennes, qu'il obéissa des passages jugés suspects par lui, en un mot qu'il fit une révision et une recension de son texte. Et cette recension au moins dans le cercle de ses familiers et des disciples fidèles à la tradition qu'il avait créée, prit la valeur et l'autorité d'une édition savante, sur laquelle on collationnait les manuscrits courants. Les notes marginales de certains manuscrits mentionnent en effet *le livre du patriarche* : τοῦ πατριάρχου τὸ βιβλίον » (Alline, *Histoire*, cit., pp. 206-207) ; *ibid.*, p. 210, on lit encore plus clairement : « *Le Parisinus A fait partie d'un groupe de manuscrits philosophiques* ; [...] il a donc été transcrit [...] soit pour une école ou une société, soit pour un homme qui s'intéressait vivement à la philosophie et qui avait pour Platon plus de sympathie que Photius ». M. J. Luzzatto, *Emendare Platone nell'antichità. Il caso del Vaticanus gr. 1*, « *Quaderni di Storia* » 68, 2008, pp. 29-87 : 39, parle de « fantomatico codice di Platone posseduto dal patriarca Fozio » ; cfr. aussi D. Cufalo, *Scolî medievali e tradizione antica*, « *Studia Graeco-Arabica* » 1, 2011, pp. 5-22 : 10-11 n. 18. Sur le Paris. gr. 1807, cfr. aujourd'hui H. D. Saffrey, *Retour sur le Parisinus Graecus 1807, le manuscrit A de Platon*, dans C. D'Ancona (ed.), *The Libraries of the Neoplatonists. Proceedings of the Meeting of the European Science Foundation Network "Late Antiquity and Arabic Thought. Patterns in the Constitution of European Culture"* [...], Leiden-Boston 2007, pp. 3-28 (et sur le milieu dans lequel le manuscrit fut produit, cfr. p. 28).

⁶ Luzzatto, *Emendare Platone nell'antichità*, cit.

⁷ La nature, les relations internes et la genèse du groupe de manuscrits au contenu essentiellement philosophique, identifié comme tel à la fin du XIX^e siècle par Charles Graux et Thomas W. Allen et enrichi par la suite grâce à de nouvelles acquisitions, ont été récemment l'objet de vifs débats. Pour une histoire complète et raisonnée de la recherche, de la dénomination de la collection à ses élargissements successifs, et pour la réaffirmation de l'unité de cette imposante collection, mystérieuse à bien des égards, voir D. Marcotte, *La « collection philosophique » : his-*

gr. 1807, les chercheurs en ont donc inévitablement inféré que c'est Photius qui fit exécuter au moins une bonne partie (le « Paris Plato group ») de la « collection philosophique » :⁸ une inférence – compliquée par le silence, apparent du moins, de Photius sur la philosophie platonicienne et néoplatonicienne – dont Didier Marcotte a récemment reconstruit la genèse et les raisons.⁹

Au sein de la « collection philosophique », seuls deux manuscrits peuvent offrir des arguments solides en faveur d'un rapprochement avec Photius. Celui-ci – comme l'ont récemment souligné Didier Marcotte et Filippo Ronconi – dut avoir un rôle dans la constitution du Marc. gr. 258, contenant le bref traité *Sur le temps* de Zacharias de Chalcédoine (si bref qu'il n'occupe que le f. 324^v du manuscrit). Zacharie fut, du reste, notoirement lié à Photius ; il quitta le siège de métropolitain de Chalcédoine lors de la destitution du patriarche, en 867 ; Ronconi suggère qu'un membre du cercle de Photius, si ce n'est Photius lui-même, a joué un rôle dans la constitution de ce codex : il étend à tout le « groupe C » de la collection (selon la division tripartite qu'il propose) le lien avec l'entourage de Photius.¹⁰

Parcourant et argumentant à nouveau une hypothèse d'Aubrey Diller, Marcotte,

toriographie et histoire des textes, « Scriptorium » 68, 2014, pp. 145-164; récemment, G. Cavallo, *Stralci di storia di un gruppo di manoscritti greci del secolo IX*, dans P. Chiesa, R. Guglielmetti (édd.), *Studi in ricordo di Giovanni Orlandi*, Firenze 2017, sous presse ; aussi G. Cavallo, *Qualche riflessione sulla "collezione filosofica"*, dans D'Ancona (ed.), *The Libraries*, cit., pp. 155-165.

⁸ D'après Diller, *The Scholia*, cit., p. 39 : « I wish to advance the hypothesis that the whole Paris Plato group of codices, including the lost archetype Σ of the scholia on Strabo, was virtually the work of Photius » ; Irigoien, *Survie*, cit., pp. 191-192 ; sur ce point cfr. aujourd'hui Marcotte, *La « collection philosophique »*, cit., p. 151 et n. 30.

⁹ Marcotte, *La « collection philosophique »*, cit., pp. 151-153. Les travaux de Filippo Ronconi, qui mit en cause la définition et l'existence même d'une « collection philosophique », ont contribué à attirer à nouveau l'attention sur la relation entre Photius et la collection philosophique : F. Ronconi, *La collection brisée. La face cachée de la « collection philosophique » : les milieux socio-culturels*, dans *La face cachée de la littérature byzantine: le texte en tant que message immédiat. Actes du colloque international, Paris, 5-6-7 juin 2008 organisé par le centre d'études byzantines de l'EHESS sous la direction de Paolo Odorico*, Paris 2012, pp. 137-166 (sur Photius pp. 139 et 152-155 n. 14) ; *La collection philosophique : un fantôme historique*, « Scriptorium » 67, 2013, pp. 119-140 (« En somme, il semble possible d'affirmer qu'aucun recueil de textes philosophiques païens et de textes chrétiens d'inspiration platonisante ou aristotélisante n'a jamais été réalisé. Ce que l'on a appelé, pendant plus d'un siècle, "collection philosophique" consiste en effet en trois groupes de livres génétiquement indépendants » : p. 134) ; sur la collection philosophique, voir aussi F. Ronconi, *Le silence des livres. Manuscrits philosophiques et circulation des idées à l'époque byzantine moyenne*, « Quaestio » 11, 2011, pp. 169-207 : 171-174.

¹⁰ Marcotte, *La « collection philosophique »*, cit., pp. 152-153 ; Ronconi, *La collection brisée*, cit., p. 155, qui montre comment le titre de « métropolitain de Chalcédoine » dans l'*inscriptio* autorise à avancer l'hypothèse d'une datation, pour la transcription du traité, comprise entre 858 et 867 ; F. Ronconi, *L'automne du patriarche. Photios, la Bibliothèque et le Venezia*, *Bibl. Naz. Marc., Gr. 450*, dans J. Signes Codóner, I. Pérez Martín (eds.), *Textual Transmission in Byzantium: between Textual Criticism and Quellenforschung*, Turnhout 2014, pp. 93-130 : 99 n. 43. Cfr. aussi Ph. Hoffmann, *Les bibliothèques philosophiques d'après le témoignage de la littérature néoplatonicienne des V^e et VI^e siècles*, dans D'Ancona (ed.), *The Libraries*, cit., pp. 135-153 : 147 (sur Photius et la collection philosophique voir pp. 145-148). Sur Zacharie cfr. *PMZ*, #8635.

contre les doutes de Filippo Ronconi, attribuée à Photius un autre codex de la collection philosophique, le Pal. gr. 398 de Heidelberg : le manuscrit, « qui constitue en soi une collection », conserve des œuvres (historiographiques, géographiques et doxographiques) connues et exploitées, à divers titres, par le patriarche.¹¹

L'idée reçue voulant que Photius ait commandé ou fait exécuter au moins une partie – la partie platonicienne assurément – de la collection philosophique s'est ensuite étoffée : pendant longtemps, Photius a été tenu pour « l'auteur », ou le compilateur, du *corpus* des scholies sur Platon. La coïncidence entre les sources lexicographiques des scholies et les sources exploitées par Photius pour son *Lexique*¹² a contribué à la formation de cette vulgate. L'édition du *corpus* – pour les sept premières tétralogies – livrée par Domenico Cufalo permet désormais de distinguer trois phases dans la formation des scholies sur Platon : dans la première phase, que reflètent tous les témoins, les annotations de caractère philosophique tirées des commentaires de la fin de l'Antiquité furent réunies ; dans la seconde, une autre série de scholies se forma, dérivant des sources grammaticales et attestée dans les codex T et P-W ;¹³ dans la troisième, enfin, attestée uniquement dans T, un ensemble de scholies de caractère parémiologique et d'*excerpta* tirés de sources littéraires disparates fut ajouté.¹⁴ Il est évident que pareille stratification permet d'exclure une attribution univoque du *corpus* des scholies. Mais une donnée ressort, et il convient de la rappeler lorsque l'on retrace le lien, quoique tenu et débattu, entre Photius et la collection philosophique. La scholie au *Phèdre*, 244b3, coïncide presque littéralement avec la *quaestio* 150 des *Amphilochia*, consacrée au thème Πόσαι Σίβυλλαι γεγόνασι.¹⁵ La scholie ne se trouve que dans le codex T, et appartient manifestement à la troisième et dernière phase de stratification du *corpus*, dans laquelle furent agrégés les scholies parémiologiques et – comme peut-être dans ce cas – les *excerpta* d'œuvres littéraires.¹⁶ Dans l'édition des *Amphilochia*, Leendert G. Westerink (qui du reste datait T de la fin du IX^e siècle, alors qu'au-

¹¹ Marcotte, *La « collection philosophique »*, cit., p. 153 (où se trouve la citation) et nn. 41-42 ; également Id., *Introduction générale*, dans *Les géographes grecs*, I, texte établi et traduit par D. Marcotte, Paris 2002, pp. CXXXV-CXXXVIII (« La qualité de manuscrit unique que revêt A pour le gros de son contenu est un argument en faveur de son attribution à Photios dès lors que la *Bibliothèque* de ce dernier fait voir qu'il connaissait de première main trois des traités qui y sont conservés » : p. CXXXVII) ; *Le corpus géographique de Heidelberg (Palat. Heidelb. gr. 398) et les origines de la « collection philosophique »*, dans D'Ancona (ed.), *The Libraries*, cit., pp. 167-175 ; cfr. Diller, *The Scholia*, cit., p. 46 et n. 39 ; *contra* Ronconi, *La collection brisée*, cit., pp. 152-153 ; *La collection philosophique*, cit., p. 121.

¹² Un récapitulatif sur la question dans Cufalo (ed.), *Scholia Graeca*, cit., pp. XXIV-XXVII.

¹³ T : Marc. app. gr. IV. 1 (sec. X m.) ; P : Vat. Pal. gr. 173 (sec. X) ; W : Vind. suppl. gr. 7 (s. XI).

¹⁴ Cufalo (ed.), *Scholia Graeca*, cit., p. LXII.

¹⁵ Il est de multiples sources grecques parallèles de ce bref extrait ; elles dérivent toutes, en dernière analyse, de Lactance, *Divinae institutiones* I 6, 7-12 : cfr. L. G. Westerink (ed.), *Photii patriarchae Constantinopolitani Epistulae et Amphilochia*, V, *Amphilochiorum pars altera*, Leipzig 1986, p. 191.

¹⁶ Édition et appareil critique (avec les *variae lectiones* comparées aux *Amphilochia*) dans Cufalo (ed.), *Scholia Graeca*, cit., p. 133.

jourd'hui les spécialistes s'accordent pour le situer à la moitié du X^e siècle)¹⁷ estimait possible que Photius ait utilisé le texte de la scholie pour composer sa *quaestio* ; mais en même temps, il jugeait également probable que la scholie provienne au contraire de la *quaestio*. Il est à vrai dire plus « économique » de penser – comme le suggère Cufalo – que la scholie soit tirée des *Amphilochia*.¹⁸ Une fois le lien de dépendance entre la scholie et le texte de la *quaestio* de Photius établi, il est nécessaire de rappeler que le modèle du codex T dut être le premier des deux tomes d'une édition platonicienne, le second étant justement le Paris gr. 1807.¹⁹ Il est donc possible qu'un *excerptum* des *Amphilochia* se soit joint aux scholies platoniciennes attestées par le codex T, dont le modèle dut être, pour les sept premières tétralogies, la « première partie » du Platon de la collection philosophique Paris. gr. 1807. De plus, Cufalo montre utilement qu'un extrait d'Aétios d'Amida, auquel Photius consacre le chapitre 221 de la *Bibliothèque*, figure parmi les scholies de T.²⁰ La convergence des deux informations – argumente Cufalo – pourrait nous conduire à postuler l'existence d'un lien particulier entre le patriarche et la troisième strate des scholies platoniciennes, celle de T.²¹ Une hypothèse séduisante qui appellera des approfondissements.

I.2. Photius et la tradition aristotélicienne : le Monac. gr. 222

Le manuscrit Monac. gr. 222 (XIII sec. *ex.*), contenant l'*Organon* aristotélicien, semble porter la trace de scholies de Photius à l'*Isagogè* de Porphyre. Se fondant sur ce manuscrit Joseph Hergenröther publia ce petit groupe de scholies, sous le titre *Fragmenta Photii dialectica*, dans ses *Monumenta*.²² Dans le codex, un dense *corpus* de scholies (περὶ τοῦ γένους, περὶ εἶδους, περὶ διαφορᾶς, περὶ ἰδίου, περὶ συμβεβηκότος, περὶ τῶν κοινῶν, περὶ κοινωνίας γένους καὶ διαφορᾶς) encadre aux ff. 10^v-22^r le texte de Porphyre, avec une mise en page typique des manuscrits aristotéliciens.²³ Dans ce *corpus*, les scholies de Photius sont mêlées à celles qui dé-

¹⁷ Westerink (ed.), *Photii Epistulae et Amphilochia*, cit., V, p. 191; F. D'Aiuto, *Un'attività di famiglia ? Un copista "discendente del calligrafo Efrem"*, « Rivista di Studi Bizantini e Neoellenici » 48, 2011, pp. 71-91 : 74; Ph. Hoffmann, M. Rashed, *Platon, Phèdre, 249b8-C1 : les enjeux d'une faute d'onziale*, « Revue des Études Grecques » 121, 2008, pp. 43-64 : 44 n. 3; M. Joyal, *The Textual Tradition of [Plato], Theages*, « Revue d'Histoire des Textes » 28, 1998, pp. 1-54 : 8.

¹⁸ Cufalo (ed.), *Scholias Graeca*, cit., pp. CI-CII et 133, *app.*

¹⁹ Pour la bibliographie, cfr. Cufalo (ed.), *Scholias Graeca*, cit., p. CI n. 426.

²⁰ Cufalo (ed.), *Scholias Graeca*, cit., pp. LXI et n. 207, CXXI.

²¹ Cufalo (ed.), *Scholias Graeca*, cit., p. CII n. 428.

²² J. Hergenröther, *Monumenta graeca ad Photium ejusque historiam pertinentia*, Ratisbonae 1869 (aujourd'hui *Monumenta graeca ad Photium ejusque historiam pertinentia*, collected and edited by J. Hergenröther, with a new introduction by Professor J. M. Hussey, Westmead 1969), pp. 12-18. Nouvelle édition : *CAG IV 3 (Ammonius In Porphyrii Isagogen sive V voces edidit A. Busse, Berolini 1891)*, pp. XX-XXII.

²³ Cfr. M. Cacouros, *Survie culturelle et rémanence textuelle du néoplatonisme à Byzance. Éléments généraux - éléments portant sur la Logique*, dans D'Ancona (ed.), *The Libraries*, cit., pp. 177-210 : 195-197.

rivent du commentaire d'Ammonius : les lemmes Φωτίου et Ἀμμωνίου, apposés dans le corps des abondantes *marginalia* et portant une initiale rubriquée, permettent de distinguer les annotations de Photius de celles – bien plus longues en réalité – d'Ammonius.

Le manuscrit de Munich a été écrit, aux ff. 1-113 (et donc dans la section contenant le groupe de scholies attribué à Photius), par Jean Kabasilas de Thessalonique, comme le reconnut Dieter Harlfinger,²⁴ et par un autre copiste, sur lequel Brigitte Mondrain a récemment attiré l'attention, mettant en lumière une affinité entre son écriture et celle de Maxime Planude.²⁵ Jacques Schamp a expliqué de façon synthétique le mélange des annotations de Photius et Ammonius par l'existence d'un corpus de *marginalia* de ce dernier, parvenu entre les mains du patriarche, qui l'a, de toute évidence, annoté par la suite.²⁶ Le Monac. gr. 222 dériverait donc – après un nombre indéterminable d'étapes supplémentaires – d'un modèle perdu portant les scholies d'Ammonius enrichies de celles de Photius.

Il du reste est sans doute utile d'ajouter un élément. Après l'*Isagogè*, le manuscrit contient les *Catégories* d'Aristote. Elles sont encadrées – dans une mise en page identique à celle adoptée pour l'*Isagogè* de Porphyre et largement diffusée, on l'a dit, dans la tradition manuscrite aristotélicienne²⁷ – par un riche *corpus* de scholies. Celles-ci incluent – de nouveau – des annotations portant les noms d'Ammonius et de Photius : dans le cas de Photius, ce *corpusculum* de scholies est également bien distinct graphiquement, étant introduit par des titres autonomes aux initiales rubriquées ou en majuscule épigraphique. Le *corpusculum* est très proche, dans son

²⁴ Cfr. la fiche de D. Harlfinger sur le manuscrit Escor. Φ.III.10, dans P. Moraux, D. Harlfinger, D. Reinsch, J. Wiesner, *Aristoteles Graecus. Die griechischen Manuskripte des Aristoteles*, Berlin-New York 1976, p. 168. Sur le manuscrit cfr. aujourd'hui la fiche détaillée dans K. Hajdú, *Katalog der griechischen Handschriften der Bayerischen Staatsbibliothek München*, IV, *Codices graeci Monacenses 181-265*, Wiesbaden 2012, pp. 225-231. Jean Kabasilas transcrivit une autre copie de l'*Organon*, Escor. Φ.III.10, en 1285-1286 ; c'est aussi le principal copiste du Vat. gr. 241, comme l'a démontré I. Pérez Martín, *El 'estilo salonicense': un modo de escribir en la Salónica del siglo XIV*, dans G. Prato (ed.), *I manoscritti greci tra riflessione e dibattito. Atti del V Colloquio Internazionale di Paleografia Greca, Cremona, 4-10 ottobre 1998*, Firenze 2000, pp. 311-331: 321. Pour une synthèse cfr. D. Bianconi, *Tessalonica nell'età dei Paleologi. Le pratiche intellettuali nel riflesso della cultura scritta*, Paris 2005, pp. 184-185.

²⁵ Le second copiste du Monac. gr. 222 est le même que celui de l'Aelius Aristide Vat. gr. 933 et que le scribe principal du Démosthène Monac. gr. 85 : cfr. B. Mondrain, *Le rôle de quelques manuscrits dans l'histoire du texte de Démosthène : remarques paléographiques et philologiques*, dans J. Grusková, H. Bannert (Hrsgg.), *Demosthenica libris manu scriptis tradita. Studien zur Textüberlieferung des Corpus Demosthenicum. Internationales Symposium in Wien, 22.-24. September 2011*, Wien 2014, pp. 199-226 : 212 ; aussi B. Mondrain, *Lettrés et copistes à Corfou au XV^e et au XVI^e siècle*, dans E. Cuozzo (éd.), *Puer Apuliae. Mélanges offerts à Jean-Marie Martin*, Paris 2008, p. 463-476: 469 n. 15.

²⁶ J. Schamp, *Photios abrégiateur*, dans M. Horster, Chr. Reitz (eds.), *Condensing Texts – Condensed Texts*, Stuttgart 2010, pp. 649-734: 652 (« On peut supposer qu'Ammonios avait annoté un exemplaire du bref traité qui passa par la suite entre les mains de Photios. L'impression qu'engendre la lecture, c'est que ce dernier en a rédigé une sorte d'abrégé »).

²⁷ Cfr. *supra*, n. 23.

organisation et son texte, des *quaestiones* 137-147 des *Amphilochia*, c'est-à-dire des *quaestiones* commentant les *Catégories*. Ces *quaestiones*, toutes conservées qu'elles soient aujourd'hui dans les *Amphilochia*, connurent aussi, on le sait, une diffusion autonome – manuscrite et imprimée.²⁸ Le Monac. 222 comporte (ff. 38^v-39^r) une introduction correspondant fondamentalement à *Amph.* 137, mais dépourvue de l'adresse à Amphiloque (*Amph.* 137, 1) ; il contient ensuite les sections *περὶ οὐσίας* (*Amph.* 138), *περὶ ποσοῦ* (*Amph.* 139), *περὶ τῶν πρὸς τι* (*Amph.* 141), *περὶ ποιότητος* (*Amph.* 140), *περὶ τοῦ ποιεῖν καὶ πάσχειν* (*Amph.* 143+144). On a suggéré que les scholies proviennent d'une rédaction autre, probablement antérieure, des *Amphilochia*.²⁹ Une collation systématique permettra de mieux éclairer la relation entre le *corpusculum* de Munich et la *σύνοψις* sur les *Catégories* conservée dans les *Amphilochia* et répartie en dix *quaestiones*. Pour le moment, le témoin de Munich permet de relever un phénomène sur lequel il sera nécessaire de se pencher par la suite, en considérant ce cas et d'autres connus également : une circulation indépendante est attestée pour d'importants fragments des œuvres de Photius, aussi bien conservés au sein du *corpus* principal (c'est le cas des *Amph.* 137-147), qu'exclus – du fait de mécanismes de la tradition qu'il n'est pas toujours possible de reconstruire avec certitude – du *corpus* dans sa structure définitive. Tel est, précisément, le cas du commentaire à Porphyre, et de ce que l'on nomme l'*Epitomè* de Philostorge.

De longs extraits (nommés *Epitomè*) de l'*Histoire ecclésiastique*, désormais perdue, de Philostorge sont conservés dans le manuscrit Oxford, Bodleian Library, Barocc. 142, ff. 243^r-261^r (XIII^e et XIV^e s.), restauré et assemblé par Nicéphore Kallistou Xanthopoulos en vue de la rédaction de sa propre *Histoire ecclésiastique*.³⁰ Il contient les *Histoires ecclésiastiques* de Sozomène et Évagre, ainsi que des

²⁸ Cfr. Westerink (ed.), *Photii Epistulae et Amphilochia*, cit., IV, *Amphilochiorum pars prima*, Leipzig 1986, p. XVI : les dix *quaestiones* sont conservées en un bloc autonome dans le Paris. suppl. gr. 686, ff. 2^r-9^v; le Vat. gr. 1735, ff. 347^r-352^v conserve au contraire les *quaestiones* 138, 139, 137; pour la tradition imprimée, voir Τοῦ ἐν ἀγίοις πατρὸς ἡμῶν Φωτίου πατριάρχου Κωνσταντίνου πόλεως [sic] λόγοι καὶ ὁμιλίαι ὀγδοήκοντα τρεῖς [...] ἐκδιδόντος Σ. Ἀριστάρχου, I-II, ἐν Κωνσταντινουπόλει 1900, pp. 39-79; PG CI, coll. 760-804. Sur le contenu et la position philosophique du *corpusculum* cfr. S. Mariev, *Neoplatonic Philosophy in Byzantium. An Introduction*, dans S. M. (ed.), *Byzantine Perspectives on Neoplatonism*, Boston-Berlin 2017, pp. 1-29 : 6-7.

²⁹ J. Hergenröther, *Admonitio in undecim sequentes quaestiones seu commentarios in Aristotelis Categorías*, dans PG CI, coll. 757-760 : 759-760 (« Quantum conjicere possum, ea fragmenta excerpta sunt non quidem ex nostris undecim quaestionibus, verum e priori compendio, quod Photius discipulis suis philosophiae prima elementa explanans legendum et describendum tradiderat ») ; Westerink (ed.), *Photii Epistulae et Amphilochia*, cit., V, p. 140 (« totum illum libellum de Categoríis, ex quo scholia excerpta sunt, huic nostro simillimum fuisse, passim tamen dictione variante, ex collatione apparet ; [...] fuerunt ergo duae recensiones eius commentarioli, quarum hanc, quippe inter Amphilochia receptam, recentiorem esse credo »). Cfr. aussi B. Bydén, *Photios on the Non-Synonymy of Substance : Amphilochia 138*, dans S. Ebbesen, J. Marenbon, P. Thom (eds.), *Aristotle's "Categories" in the Byzantine, Arabic and Latin Traditions*, Copenhagen 2013, p. 9-34 : 9-10.

³⁰ Sur l'*Histoire ecclésiastique* – le texte, la tradition, le commentaire, ainsi que les édition et la

excerpta et les documents de travail de Nicéphore. Dans ce manuscrit, les extraits sont introduits par l'intitulé ἐκ τῶν ἐκκλησιαστικῶν ιστοριῶν Φιλοστοργίου ἐπιτομὴ ἀπὸ φωνῆς Φωτίου πατριάρχου.³¹ On le sait, ces extraits apparaissent comparables en tout point – étendue, typologie, structure – aux longs chapitres d'*excerpta* qui figurent dans la deuxième moitié de la *Bibliothèque*. Ils constituent donc un doublon par rapport au chapitre 40 de la *Bibliothèque*. Un doublon qui aurait échappé, peut-être, à celui qui a réuni les extraits composant cette deuxième moitié, mais a été sauvé, par chance, dans le manuscrit préparé – en grande partie avec des extraits – par Nicéphore.³²

I.3. Photius et les lexiques : le Paris. Coisl. 345

Un fil ténu mais résistant semble lier Photius à un autre témoin célèbre, ou plutôt, dans ce cas-là encore, à son modèle perdu. Le Paris. Coisl. 345, datable du X^e siècle *ex.*,³³ contient l'une des plus riches miscellanées conservée à ce jour.³⁴ Comme le remarquait Jean Irigoien dès 1962, la structure du codex Coislin semble refléter du moins en partie le manuscrit miscellané, au thème lexicographique, contenant Timée, Aélius Dionysius, Pausanias, Boéthos, Dorothée et Mœris, et dont Photius rend compte aux chapitres 151-157.³⁵

Mais on peut ajouter un autre élément : le Paris. Coisl. 345 contient aussi, aux ff. 47^r-64^r, un épitomé de la *Préparation sophistique* de Phrynique ; et Photius dé-

bibliographie préexistante –, on dispose aujourd'hui de B. Bleckmann, M. Stein (Hrsgg.), *Philostorgios Kirchengeschichte*, Paderborn 2015. Voir en outre Chr. Gastgeber, S. Panteghini (eds.), *Ecclesiastical History and Nikephoros Kallistou Xanthopoulos. Proceedings of the International Symposium, Vienna, 15th-16th December 2011*, Wien 2015.

³¹ D'après M. Richard, *Ἀπὸ φωνῆς*, « Byzantion » 20, 1950, pp. 191-222, la formule ἀπὸ φωνῆς identifierait Photius comme le rédacteur des extraits de Philostorge : à l'origine, elle indiquerait des formes d'enseignement oral, mais, à l'époque médio-byzantine, elle aurait perdu une partie de son sens pour désigner simplement la paternité d'une œuvre, remplaçant de fait, en cas de nécessité ou de risque d'ambiguïté, le *genitivus auctoris* habituel.

³² Pour sa singulière structure bipartite, le chapitre 40 éclaire les modalités de composition et d'exécution de la *Bibliothèque* : F. Ronconi, *Il Moveable Feast del Patriarca. Note e ipotesi sulla genesi della Bibliotheca di Fozio*, dans L. Del Corso, F. De Vivo, A. Stramaglia (edd.), *Nel segno del testo. Edizioni, materiali e studi per Oronzo Pecere*, Firenze 2015, pp. 203-238 : 212-213, 221-222 ; M. Losacco, chap. 40, dans N. Bianchi, C. Schiano (edd.), Fozio, *Biblioteca*, Pisa 2016, pp. 25-26 e 972-975, et en particulier p. 974 n. 16.

³³ Cfr. S. Valente, *I lessici a Platone di Timeo Sofista e Pseudo-Didimo. Introduzione ed edizione critica*, Berlin-Boston 2012, pp. 20 et 26 n. 19.

³⁴ S. Valente, *Una miscellanea lessicografica del X secolo: il Par. Coisl. 345*, « Segno e Testo » 6, 2008, pp. 151-178; *I lessici*, cit., p. 21 et n. 24.

³⁵ « Certains d'entre eux (*codd.* 151-157) [*i.e.*: les œuvres lexicographiques recensées par Photius dans la *Bibliothèque*] étaient rassemblés dans le même manuscrit, dont le contenu rappelle celui du *Coislin 345* » : Irigoien, *Survie*, cit., p. 201 n. 66. Cfr. également le commentaire approfondi de R. Otranto, chap. 151, dans Bianchi, Schiano (edd.), Fozio, *Biblioteca*, cit., p. 1047. Une mention également dans F. Ronconi, *Per una tipologia del codice miscellaneo greco in epoca mediobizantina*, « Segno e Testo » 2, 2004 (= E. Crisci, O. Pecere [edd.], *Il codice miscellaneo. Tipologie e funzioni. Atti dei Convegno internazionale Cassino 14-17 maggio 2003*), pp. 145-182 : 180.

crit et commente cette dernière dans le chapitre 158, immédiatement après le bloc des chapitres 151-157 donc. La *Préparation sophistique* et le *Lexique Platonicien* de Timée notamment sont introduits dans le Coisl. 345 (respectivement aux ff. 47^r et 150^r) par la formule ἐκ τῶν, qui, typiquement, désigne des extraits et des épitomes :³⁶ on peut donc remarquer, dans le manuscrit Coslin également, la résurgence, sous forme d'épitomé (ou mieux, d'extraits), de deux œuvres présentes dans la *Bibliothèque* de Photius.

Mais un autre lien, plus suggestif, semble rapprocher le modèle du manuscrit Coislin à Photius. On lit dans ce dernier, au f. 50^v, une annotation marginale à la *Praeparatio* 31, 7, où un Taraise est évoqué comme le « meilleur des amis, et même plus qu'un ami » du scholiaste : μικροῦ δεῖν με καὶ τοῦτο παρέδραμεν ἀκάτια [sic] τοὺς ἀνθρώπους ὀνομάζεσθαι, ὃ φίλων ἄριστε καὶ επεκείνα [sic] φίλων Ταράσιε.³⁷ Johann von Borries, premier éditeur de la *Praeparatio*, avait envisagé l'hypothèse selon laquelle l'auteur de la scholie était un ami – anonyme – de Photius et de son frère Taraise ; cet ami (et scholiaste) anonyme serait le compilateur de l'épitomé, qu'il aurait dédié précisément à Taraise. L'hypothèse de von Borries – indémontrable évidemment – a été reprise et argumentée de différentes façons, jusqu'à l'attribution infondée de l'annotation à Aréthas.³⁸ Comme cela a été très justement rappelé, le nom de Ταράσιος est très commun : trop pour permettre de tirer de cette donnée des conséquences aux fondements sûrs.³⁹ Mais la séduction exercée par un manuscrit contenant des raretés lexicographiques lues, exploitées et décrites par Photius, et dont les marges donnent à voir une annotation adressée à un ami très cher, portant le même nom que le frère de Photius – auquel est dédiée la *Bibliothèque* – reste très puissante.

Un autre cas, tout aussi incertain et flou, est constitué par les annotations portant le nom de Photius dans un ensemble de manuscrits contenant ce que l'on nomme l'*Etymologicum Gudianum* d'une part, l'*Etymologicum Genuinum* de l'autre.

Le manuscrit Wolfenbüttel, Herzog-August Bibliothek, Gud. gr. 29-30 est, on le sait, un *codex deterior* au sein de la tradition de l'*Etymologicum Gudianum*.⁴⁰ Le co-

³⁶ Valente, *I lessici*, cit., p. 21, écrit : « la formula ἐκ τῶν esplicita che si tratta di una redazione epitomata » ; cfr. également *ibid.* n. 24.

³⁷ L'annotation est liée à Phryn. *Praep. Soph.* 31, 7 : ἀκάτια· τὰ τῶν ἀκατίων ἰστία. κυρίως μὲν σημαίνει τὰ μικρὰ ἰστία, λέγεται δὲ καὶ ἐπὶ τῶν μεγάλων. ταύτη ἄρα καὶ τοὺς μικροὺς τὰ σώματα ἀκάτια λέγουσιν, où le lexicographe explique la double signification de ἀκάτια, qui peut désigner les voiles des bateaux, notamment, mais pas exclusivement, les voiles de petites dimensions, et de ce fait est aussi employé pour les hommes de petite taille.

³⁸ I. De Borries (ed.), *Phrynichi sophistae Praeparatio sophistica*, Lipsiae 1911, p. XIV ; pour une synthèse voir Valente, *Una miscellanea*, cit., p. 175 et n. 107 ; aujourd'hui Id., *I lessici*, cit., p. 29 et n. 67.

³⁹ Valente, *I lessici*, cit., p. 29 et n. 67. Cfr. aussi PMZ, #27559-27564 ; Wilson, *Scholars*, cit., p. 127.

⁴⁰ L'archétype de la tradition, et l'original de l'œuvre, est le Barb. gr. 70 : on doit à S. Maleci, *Il codice Barberiniano Graecus 70 dell'Etymologicum Gudianum*, Roma 1995, une étude globale du codex ; sur le Barb. gr. 70, et pour un nouvel examen de la tradition manuscrite de l'*Etymologicum Gudianum*, on renvoie à E. Sciarra, *Note sul codice Vat. Barb. gr. 70 e sulla tradizione*

dex, daté de 1293, contient, à la fin du lexique proprement dit, un *corpusculum* additionnel de gloses, correspondant tout au plus à quatre colonnes imprimées dans l'édition de Friedrich Sturz : on les y trouve immédiatement après la fin de la lettre Ω, sous le titre « Sequuntur ommissa quaedam, eadem, qua praecedentia, manu scripta, suis locis inserenda ». ⁴¹ Il convient sans doute d'ajouter un élément qui manque encore dans la bibliographie sur cette question : les additions commencent au f. 143^v, col. b, l. 7 *ab imo*, juste après le texte de l'*Etymologicum* (qui s'achève à la ligne précédente, sans subscription ni dispositif graphique qui en indique la conclusion). Comme l'a démontré Richard Reitzenstein, les additions sont tirées d'un codex de l'*Etymologicum Genuinum*, meilleur dans certains cas que les deux manuscrits de ce même *Genuinum* (Vat. gr. 1818, A, e Laur. S. Marco 304, B) ⁴² qui nous sont parvenus. L'entrée Κρόνος (qui reflète fidèlement les *scholia vetera* à la *Théogonie* d'Hésiode, v. 459) ⁴³ figure parmi ces gloses additionnelles du *Gudianum*. Cette entrée se conclut sur ces mots : οὐτως ἐγώ, Φώτιος ὁ πατριάρχης (nullement distinctes graphiquement du texte de l'entrée). Depuis le XVII^e siècle, ces mots n'avaient pas échappé à l'attention des chercheurs, qui les avaient interprétés de façon diverse, selon qu'ils attribuent à Photius la paternité du *Gudianum* dans son entier ou de la seule entrée Κρόνος. ⁴⁴

Reitzenstein, dans un article paru en 1893 ⁴⁵ – soit trois ans avant que ne soit publiée la *Geschichte der griechischen Etymologica* –, avait remarqué que cette entrée se trouve dans les deux principaux témoins de l'*Etymologicum Genuinum*, tous les deux datables des dernières années du X^e siècle. ⁴⁶ Dans le codex du Vatican

manoscritta dell'Etymologicum Gudianum, dans R. M. Piccione, M. Perkams (Hrsgg.), *Selecta colligere*, II, *Beiträge zur Technik des Sammeln und Kompilierens griechischer Texte von der Antike bis zum Humanismus*, Alessandria 2005, pp. 355-402 ; pour une mise à jour de la bibliographie, voir D. Arnesano, *La minuscola « barocca »*. *Scritture e libri in Terra d'Otranto nei secoli XIII e XIV*, Galatina 2008, p. 121 n. 175.

⁴¹ *Etymologicum Graecae Linguae Gudianum et alia grammaticorum scripta e codicibus manuscriptis nunc primum edita* [...] edidit Fr. G. Sturzius, Lipsiae 1818, coll. 585-588.

⁴² R. Reitzenstein, *Geschichte der griechischen Etymologica*. *Ein Beitrag zur Geschichte der Philologie in Alexandria und Byzanz*, Leipzig 1897, p. 56.

⁴³ Cfr. L. di Gregorio, *Scholia vetera in Hesiodi Theogoniam*, Milano 1975, *ad loc.*

⁴⁴ Contre Marquard Gude, possesseur du codex, qui au XVII^e siècle avait attribué tout court à Photius la paternité du *Gudianum*, L. Külenkamp, *Specimen emendationum et observationum in Etymologicum Magnum* [...], Gottingae 1765, pp. 14-16, avait avancé l'hypothèse selon laquelle d'une part l'entrée Κρόνος – y compris les mots οὐτως ἐγώ – avait été tirée d'une œuvre diffusée comme étant de Photius et d'autre part le compilateur du *Gudianum* avait voulu préciser la source en ajoutant les mots : Φώτιος ὁ πατριάρχης. Pour une synthèse de l'histoire des études sur ce point voir A. Cellerini, *Introduzione all'Etymologicum Gudianum*, Roma 1989, pp. 12-13.

⁴⁵ R. Reitzenstein, recension de C. Boysen (ed.), *Lexici Segueriani συναγωγή λέξεων χρησίμων inscripti pars prima* [...], Marburg 1891, « Berliner Philologische Wochenschrift » 13, 1893, coll. 137-140 : 137-138.

⁴⁶ La date du Vat. gr. 1818 est établie au X^e siècle *ex.*; le Laur. S. Marco 304 est probablement daté du 13 mai 994. Cfr. K. Alpers, *Marginalien zur Überlieferung der griechischen Etymologica*, dans D. Harlfinger, G. Prato (edd.), *Paleografia e codicologia greca. Atti del II Colloquio internazionale (Berlino-Wolfenbüttel, 17-21 ottobre 1983)*, Alessandria 1991: I, pp. 523-541; II, pp. 233-

(f. 215^r), l'entrée Κρόνος se termine à la l. 7 *ab imo* ; à la ligne suivante, précédée de quatre points disposés en croix et placée au centre de la ligne, se trouve l'*inscriptio* Φωτίου πατριάρχου, suivie de deux points et d'un bref trait horizontal et, toujours en majuscule distinctive, le lemme Κεραμεικός, dont la définition commence à la ligne suivante, suivi de Κεράσβολον ; vient enfin la *subscriptio* τέλος τοῦ Κ στοιχείου (f. 215^v, l. 16). Dans le manuscrit de Florence, à la fin de l'entrée Κρόνος, qui s'achève sur deux points, on observe un espace blanc, et, sur la même ligne, l'entrée Κεραμεικός, précédée de l'*inscriptio* Φῶ πατριάρχ; à la fin de l'entrée Κεραμεικός, après un espace blanc, le mot τέλος.⁴⁷

Selon la reconstitution et la *Quellenforschung* de Reitzenstein, le Vat. gr. 1818 reflète la succession d'origine des lemmes ; avec le Laur. S. Marco 304, ce codex démontrerait également que ce sont les entrées Κεραμεικός et Κεράσβολον et non l'entrée Κρόνος, comme l'atteste improprement le Gud. gr. 30, qui dérivent d'une certaine façon de Photius. Selon Reitzenstein, les entrées Κεραμεικός et Κεράσβολον auraient été insérées par Photius lui-même – qui les aurait sans doute tirées d'une anthologie – dans le manuscrit le plus ancien de l'*Etymologicum Genuinum* ; elles correspondraient donc à des annotations de Photius.⁴⁸ Le copiste – ou compilateur – du Gud. gr. 30 aurait donc « sauvé » non seulement l'indication générique de la paternité photienne de quelques additions, mais aussi l'expression – très significative pour nous – οὕτως ἐγώ, tout en reliant improprement l'ensemble à l'entrée Κρόνος.

Parallèlement, comme l'a suggéré Reitzenstein et pleinement argumenté Klaus Alpers, Photius dut posséder et exploiter un exemplaire de l'*Etymologicum Genuinum* plus complet que les manuscrits qui nous sont parvenus, et l'annoter en en tirant des extraits. Tel est donc le cas de l'explication du phénomène du magnétisme (Ep. 254 = *Amph.* 131), que Photius puise vraisemblablement dans l'*Etymologicum Gudianum*.⁴⁹

On le sait, il n'est pas encore d'édition critique complète de l'*Etymologicum Genuinum* (et l'*Etymologicum Gudianum* se lit encore dans l'édition de Sturz datant du XIX^e s.).⁵⁰ Une édition, fondée du point de vue critique, du texte intégral du *Genuinum* pourrait jeter une nouvelle lumière sur les rapports de dépendance réci-

239 : 527-530 ; D. Baldi (ed.), *Etymologicum Symeonis Γ-E*, Turnhout 2013, pp. XXVI-XXVII ; *Etymologicum Symeonis : tradizione manoscritta ed edizione critica. Considerazioni preliminari*, dans *Vie per Bisanzio. VIII Congresso Nazionale dell'Associazione Italiana di Studi Bizantini. Venezia, 25-28 novembre 2009*, Bari 2013, pp. 855-874 : 857.

⁴⁷ Pour la reproduction des détails des deux feuillets cfr. Alpers, *Marginalien*, cit., p. 233.

⁴⁸ « [...] sind von dem Patriarchen selbst zu der ältesten Hs des Etymologicums hinzugefügt » (Reitzenstein, recension de Boysen [ed.], *Lexici Segueriani*, cit., col. 138). « Also hat Photios selbst diesen Nachtrag gemacht » : Reitzenstein, *Geschichte*, cit., p. 56.

⁴⁹ Alpers, *Marginalien*, cit., pp. 525-526, 540 ; Reitzenstein, *Geschichte*, cit., pp. 63-65 ; Id., s.v. *Etymologika*, *RE* VI, 1 (1907), coll. 807-817 : 813.

⁵⁰ Pour l'édition de Sturz cfr. *supra*, n. 41. Pour les éditions partielles de l'*Etymologicum Genuinum* cfr. la synthèse donnée par Baldi (ed.), *Etymologicum*, cit., p. XXVI n. 9 ; *Etymologicum Symeonis : tradizione*, cit., pp. 856-857 n. 8.

proque entre Photius et ce précieux lexique, qui lui était contemporain. Pour le moment, nous devons nous borner à imaginer que le patriarche a eu sur sa table de travail un manuscrit très ancien et très proche de l'original du *Genuinum*, qu'il a eu, sans doute, un lien étroit (« ein enges Verhältnis »)⁵¹ avec l'auteur de cette œuvre, et que les traces d'une lecture active ont d'une certaine manière survécu également dans des témoins et des œuvres plus tardives.

I.4. Photius et les gnomologues : le Marc. gr. 23

Le manuscrit Marc. gr. 23 (X^e siècle) contient, avec le *Commentaire* de l'*Ecclésiaste* par Olympiodore, des chaînes exégétique inédites sur le *Cantique des Cantiques*⁵² et les *Proverbes*, des épigrammes, des épîtres et ce que l'on nomme le *Florilegium Marcianum*, recueil gnomologique sacré et profane (d'environ 400 sentences *grosso modo* classées par nom d'auteur, en ordre alphabétique) identifié et dénommé par Paolo Odorico, qui en livra une édition critique. Selon la reconstruction d'Odorico, les textes mais aussi les *marginalia* du manuscrit dériveraient de son antigraphe : une bonne partie des *marginalia* – datable de ce fait, selon Odorico, de la première moitié du IX^e siècle – porte le nom d'un Ἰωάννης. Deux sentences et différentes *marginalia* du dernier fascicule du codex présentent en outre le monogramme qu'Odorico suggère de résoudre ainsi : Φωτίου ; et une scholie est introduite par l'indication Τοῦ Φωτίου ἐξεστηκυῖα (« tiré de Photius »). C'est pourquoi Odorico avance l'hypothèse d'un enrichissement par Photius, ou l'un de ses amis, du modèle du Marc. gr. 23, qui contenait déjà les scolies de « Jean » (qu'Odorico propose – non sans réserves – d'identifier avec Jean VII le Grammaire), des *marginalia* supplémentaires et des *excerpta* finaux d'auteurs sacrés et profanes.⁵³ Encore une fois, la tradition restitue l'ombre d'un livre perdu de Photius : un livre qui dut peut-être comporter, en marges, les notes et les réflexions du docte patriarche.

I.5 Une collection antimanchéenne: le Laur. 9.23

Le Laur. 9.23 est constitué de deux unités codicologiques. L'unité ancienne (ff. 172-202) contient un *corpusculum* antimanchéen et sa date remonte, sur une base paléographique, aux dernières décennies du IX^e siècle. D'après ses caractéristiques paléographiques et son contenu, et grâce à l'identification du copiste comme

⁵¹ Reitzenstein, *Geschichte*, cit., p. 57.

⁵² Pour la chaîne sur le *Cantique des Cantiques*, on dispose désormais d'une étude importante de R. Ceulemans, qui a – entre autre – la qualité de rassembler la littérature consacrée au manuscrit : R. Ceulemans, *The Catena Marciana on the Song of Songs*, dans P. van Deun, C. Macé (eds.), *Encyclopedic Trends in Byzantium. Proceedings of the International Conference held in Leuven, 6-8 May 2009*, Leuven-Paris-Walpole, MA 2011, pp. 177-209.

⁵³ « Costui [Giovanni] avrebbe avuto fra le mani e commentato *Mm* [il modello del Marc. gr. 23] che, rimasto nella biblioteca del patriarcato, sarebbe poi passato tra quelle di Fozio o di qualcuno del suo ambiente; circa un secolo più tardi sarebbe stato fedelmente ricopiato e questa copia sarebbe l'attuale codice Marciano » : P. Odorico, « ... *Alia nullius momenti* ». *A proposito della letteratura dei marginalia*, « *Byzantinische Zeitschrift* » 78, 1985, pp. 23-36: 25-27 (citation p. 27).

étant celui qui a signé le ms. Basel, Universitätsbibliothek, B.II.15, Lidia Perria⁵⁴ a établi la date, les années 870, et la localisation, Constantinople, de cette unité.

Au début de l'unité ancienne (ff. 172^r-174^v), le codex contient un poème anonyme, mutilé de ses 50 premiers vers (le total peut être reconstitué grâce à la présence d'une notation stichométrique) en l'honneur de Basile I^{er}. Athanassios Markopoulos a corroboré l'attribution de ces vers à Photius, déjà envisagée à des degrés divers dans la bibliographie antérieure.⁵⁵ Il est assurément remarquable que le manuscrit, à côté du poème pour Basile I^{er}, comporte un riche *corpusculum* antimanchéen, et il est difficile d'écarter radicalement l'hypothèse de son attribution à Photius. On le sait, Photius rédigea un traité *Contre les manichéens (pauliciens)*, dans lequel il intègre les traités préexistants de Pierre de Sicile.⁵⁶ Et pour démontrer à nouveau l'attention profonde accordée par Photius à l'hérésie paulicienne, nous pouvons indiquer deux autres éléments : le patriarche fut certainement impliqué dans une conversion, qu'il évoque dans le chap. 52 de la *Bibliothèque* (13b13-16) ;⁵⁷ du reste, le livre IV du traité *Contre les manichéens* mentionne un épisode de

⁵⁴ L. Perria, *Una minuscola libraria del secolo IX*, « Rivista di Studi Bizantini e Neellenici » 26, 1989, pp. 117-137. La thèse de la provenance de Constantinople est aussi celle de M. D'Agostino, *La minuscola "tipo Anastasio" dalla scrittura alla decorazione*, Bari 1997, p. 47, qui toutefois relie l'écriture non au « type Anastase » mais à la « minuscule ancienne oblongue » ; également opposé à l'attribution de l'écriture au « type Anastase » G. Prato, *Una questione di metodo*, dans Prato (ed.), *I manoscritti greci*, cit., II, pp. 701-707 : 706.

⁵⁵ Toutefois P. Lemerle, *L'histoire des Pauliciens d'Asie Mineure d'après les sources grecques*, « Travaux et Mémoires » 5, 1973, pp. 1-147 : 6 jugeait « indémontrable et inutile » l'hypothèse selon laquelle le manuscrit « aurait été exécuté sur l'initiative de Photius, pendant son exil, pour plaire à l'empereur ». Pour une bibliographie complète sur le codex, on renvoie à D. Speranzi, *Laur. 9.23*, dans D. Bianconi et al. (edd.), *Codices Graeci Antiquiores*, I, sous presse.

⁵⁶ La genèse complexe de l'ouvrage a été expliquée dans deux études longues et fondamentales publiées dans les « Travaux et Mémoires » en 1970 et en 1973 : Ch. Astruc, W. Conus-Wolska et al., *Les sources grecques pour l'histoire des Pauliciens d'Asie Mineure. Texte critique et traduction*, 4, 1970, pp. 1-227 : 99-183 (III. *Photius. Récit de la réapparition des Manichéens*) ; P. Lemerle, *L'histoire des Pauliciens d'Asie Mineure d'après les sources grecques*, 5, 1973, pp. 1-147 (sur Photius notamment pp. 31-47). Pour les données relatives à la tradition manuscrite, on renvoie également à ces travaux. Dans la forme que les témoins conservés permettent de reconstruire, le traité est réparti en quatre λόγοι. Le deuxième et le troisième constitueraient le noyau originel du traité : deux homélies, probablement composées avant ou durant le premier patriarcat, qui contiennent une réfutation générique de l'hérésie dualiste ; le premier, ajouté par la suite en guise d'introduction aux deux homélies, consiste en un pur plagiat tiré des traités anti-pauliciens (appelés *Récit* et *Histoire*) de Pierre de Sicile (IX^e siècle), et remonte d'après des indices internes irrécusables à 871-872 ; le dernier des quatre livres de Photius, c'est-à-dire, ce que l'on nomme la *Retractatio*, aurait été composé bien après le premier livre, selon les éditeurs, soit après la seconde déposition, à la demande de l'higoumène Arsénios. Toutefois, la composition du quatrième λόγοι, ou du moins de la lettre-préface, peut être avancée aux années de l'exil, après la déposition et avant le retour de Photius à Constantinople : qu'il soit permis, pour cette hypothèse de datation, de renvoyer à M. Losacco, *Photius, la Bibliothèque, et au-delà : l'état de la recherche, l'usage des classiques, et les préfaces du corpus*, « Travaux et Mémoires » 2017, sous presse.

⁵⁷ Le texte de la *Bibliothèque* mentionne spécifiquement le messalianisme, usuellement assimilé au manichéisme (et donc au paulicianisme) dans la littérature hérésiologique : cfr. A. Rigo, *Messa-*

conversion d'un certain Nicéphore (qui, avant d'abandonner l'hérésie paulicienne, se serait appelé Berzelis).⁵⁸

En se fondant sur cette convergence d'éléments, et sur un nombre significatif de *loci paralleli* entre le poème et les œuvres de Photius, Markopoulos avait avancé l'hypothèse d'une exécution du codex sous l'impulsion de Photius lui-même.⁵⁹ Celui-ci, dans une première phase, aurait réuni dans le codex un *corpusculum* de sources servant à la rédaction de son traité *Contre les Manichéens* ; après 877, et donc au cours du second patriarcat, à la veille de l'expédition victorieuse contre la forteresse paulicienne de Téphrikè (878), Photius aurait fait don à l'Empereur du codex, y insérant au début le poème bref et élogieux rédigé en son honneur.⁶⁰ Dans ce cas, nous nous trouverions véritablement devant un « livre de Photius » : une collection de sources assemblée en vue de la rédaction de son traité, enrichie d'un texte qu'il aurait composé, et enfin donnée à l'Empereur en hommage et pour lui témoigner ses vœux. Toutefois, une enquête récente de David Speranzi invalide malheureusement cette séduisante reconstruction : le carme et le *corpusculum* manichéen appartiennent à la même unité codicologique, parfaitement homogène du point de vue graphique et matériel.⁶¹ Pour le moment, il est seulement possible d'affirmer que le poème fut vraisemblablement produit « à l'intérieur du cercle impérial ou dans des milieux qui lui étaient proches »⁶² dans les années 870, soit lorsque Photius travaillait à une partie du moins de son traité antimanichéen, et composait, probablement, les vers figurant en tête du manuscrit et destinés à l'Empereur.

I.6. Les *Homélies* de Grégoire de Nazianze : le Paris. gr. 510

Enfin, pour terminer ce passage en revue provisoire, un cas excentrique d'une certaine manière. Il y manque en effet les éléments, quoique fragiles, de contenu ou

lianismo = *Bogomilismo*. *Un'equazione dell'eresiologia medievale bizantina*, « *Orientalia Christiana Periodica* » 56, 1990, pp. 53-82 : 59, 68-69; en outre P. Eleuteri, A. Rigo, *Eretici, dissidenti, Musulmani ed Ebrei a Bisanzio. Una raccolta eresiologica del XII secolo*, Venezia 1993, pp. 40-42.

⁵⁸ Cfr. Phot. *Adv. Man.* IV, *praef.*, p. 181, ll. 1-5 Conus-Wolska (Astruc, Conus-Wolska *et al.*, *Les sources grecques*, cit., p. 181). Sur les propositions d'identification de Berzelis/Nicéphore et de datation de l'épisode (qui évidemment constituerait un *terminus post quem* pour la datation de la *Bibliothèque*, ou du moins du chap. 52), cfr. la synthèse de W. T. Treadgold, *The Nature of the Bibliotheca of Photius*, Washington, DC 1980, p. 29, *cui adde* C. Mango, *The Availability of Books in the Byzantine Empire. A.D. 750-850* [1975], dans *Byzantium and its Image. History and Culture of the Byzantine Empire and its Heritage*, London 1984, nr. VII, pp. 29-45: 41; puis J. Schamp, *Photios historien des lettres. La Bibliothèque et ses notices biographiques*, Paris 1987, pp. 44-52.

⁵⁹ A. Markopoulos, *An Anonymous Laudatory Poem in Honor of Basil I* [1992], dans *History and Literature of Byzantium in the 9th-10th Centuries*, Aldershot 2004, n. XIV, pp. 225-232. L'hypothèse a été prise en compte par L. Perria, *A proposito del codice S di Demostene*, « *Rivista di Cultura Classica e medievale* » 36, 1992, pp. 235-256: 245 (« La sua [del codice] origine e la datazione agli anni '70 del secolo IX risultano ora confermate, con l'ulteriore attribuzione al patriarca Fozio, dall'analisi del testo del poema in onore di Basilio I »).

⁶⁰ Markopoulos, *An Anonymous Laudatory Poem*, cit., p. 230.

⁶¹ Speranzi, *Laur.* 9.23, cit.

⁶² Speranzi, *ibid.*

textuels contribuant à une attribution à Photius, attribution qui se fonde ici sur la lecture et l'interprétation – et l'association correspondante avec des passages des œuvres de Photius – d'un corpus de miniatures.

Selon la reconstitution de Leslie Brubaker,⁶³ le Paris. gr. 510, magnifique exemplaire aux riches miniatures des *Homélies* de Grégoire de Nazianze, aurait été conçu et exécuté par Photius, entre 879 et 883, en tant que don de réconciliation pour Basile I^{er}. Ce serait donc à Photius que l'on doit l'exécution du manuscrit le plus complexe, aux illustrations internes les plus sophistiquées, qui ait jamais été produit à Byzance, codex très étudié et d'un luxe fastueux.⁶⁴ Brubaker argumente son hypothèse – qui développe une intuition de Sirarpie Der Nersessian⁶⁵ – en démontrant l'existence de liens non fortuits (même si tous n'invitent pas à la formulation de conclusions) entre les miniatures du Paris. gr. 510 et certains passages des œuvres de Photius : si bien – conclut Brubaker – que si Photius n'était pas le cerveau du Paris. gr. 510, alors il faudrait inventer un clone du patriarche pour expliquer l'exécution de cet objet somptueux.⁶⁶

Il a été incidemment suggéré que Photius aurait aussi exercé son contrôle sur l'exécution d'un autre livre richement illustré : le Psautier ἸΑΘΩΣ, ΜΟΝῆ τοῦ Παντοκράτορος 61 : là encore, l'hypothèse repose sur une suggestion préexistante – d'André Grabar – qui voyait dans l'entourage de Photius le milieu de production des *Psautiers* aux marges enluminées.⁶⁷ L'intuition de Cuthbert H. Turner est, de même, restée dans l'ombre : en 1911 il avait prudemment suggéré de reconnaître en Photius l'éditeur ou le commanditaire du texte de la *Philocalie* d'Origène trans-

⁶³ L. Brubaker, *Vision and Meaning in Ninth-Century Byzantium. Image as Exegesis in the Homilies of Gregory of Nazianzus*, Cambridge-New York 1999, en particulier pp. 201-238, 236-238 (sur le traitement de la figure de Photius, la recension, toute brève qu'elle soit, de S. Tougher est utile : « The Classical Review » 50, 2000, pp. 36-37 : 37 ; et de la même manière sur cette question, voir l'allusion qui y est faite dans la recension de W. J. Diebold, « The Art Bulletin » 82, 2000, pp. 579-582 : 580). Cet épisode est restitué dans le contexte de la production et de la circulation des livres de cour à Byzance par D. Bianconi, *Libri e lettura di corte a Bisanzio. Da Costantino il Grande all'ascesa di Alessio I Comneno*, dans *Le corti nell'alto Medioevo. Spoleto, 24-29 aprile 2014*, Spoleto 2015, pp. 767-819 : 789.

⁶⁴ Brubaker, *Vision*, cit., pp. XVII et 1 (« Paris. gr. 510 is an unabashedly luxurious manuscript »).

⁶⁵ S. Der Nersessian, *The Illustrations of the Homilies of Gregory of Nazianzus Paris. gr. 510. A Study of the Connections between Text and Images*, « *Dumbarton Oaks Papers* » 16, 1962, pp. 195-228 : 227-228.

⁶⁶ Brubaker, *Vision*, cit., p. 236 : « If the patriarch were not involved in the manuscript's production, we would have to invent his clone ».

⁶⁷ Chr. Walter, recension de Brubaker, *Vision*, cit., « *Revue des Études Byzantines* » 59, 2001, pp. 257-259 : 259 (« Brubaker does not enter into the question whether the influence of Photius may be detected in the choice of illustrations for other ninth-century manuscripts. Personally, I suspect that it is visible in, for example, the illuminated *Psalter*, Pantocrator 61, when miniatures are eruditely interpretative »). Malheureusement, personne, à ma connaissance, n'a encore repris et argumenté la suggestion de Walter. Voir A. Grabar, *L'iconoclasme byzantin. Dossier archéologique*, Paris 1957, pp. 196-198.

mis dans le Marc. Gr. 47 (X^e s.). Cette hypothèse, étayée de solides arguments, mérite aussi d'être réexaminée avec beaucoup d'attention.⁶⁸

Un recensement systématique des manuscrits menant à une bibliothèque réelle et concrète de Photius pourra jeter davantage de lumière sur des rayonnages où, pour le moment, peu de livres se pressent. Pour le Marc. gr. 258 et le Pal. gr. 398, le lien avec Photius semble probable (en raison de la contiguïté avec Zaccharie de Chalcédoine dans le premier cas, du fait de la correspondance entre des textes contenus dans le codex et les lectures de Photius conservées dans la *Bibliothèque* dans le second) ; le Marc. gr. 47 et le Laur. 9.23 constituent des cas d'étude assurément dignes d'une réflexion ; le cas du Paris. gr. 510 peut de plus être rapproché, d'une certaine façon, du Laur. 9.23. Pour les autres témoins inclus dans ce premier, et assurément partiel, passage en revue, les argumentations se révèlent beaucoup plus incertaines et floues. Le Vat. gr. 1, le Paris. gr. 1807, le Monac. gr. 222, le Marc. gr. 23 ne semblent refléter que de manière évanescence – et, pour les témoins platoniciens, probablement fausse – « les livres de Photius », les livres dont le patriarche érudit dut minutieusement annoter les marges. Et toutefois des livres portant ses notes de lecture, sans qu'ils ne correspondent nécessairement à des modèles perdus de codices qui nous sont parvenus, durent certainement exister et circuler, avant de s'évaporer et d'être soustraits au flux de la tradition.

II. Les sources littéraires

L'expression « livres de Photius » comprend aussi les livres qu'il constitua, selon les sources de son époque, de manière parfois frauduleuse. On le verra, dans les sources byzantines, les « livres de Photius » sont toujours présentés comme des instruments de réconciliation dans le cadre âpre et changeant de ses relations conflictuelles avec Basile I^{er}, autrement dit le cadre dans lequel les modernes ont reconstitué la genèse du Laur. 9.23 et du Paris. gr. 510.

II.1. La fausse généalogie de Basile I^{er}

Il est un récit célèbre : celui de l'élaboration d'une fausse généalogie de Basile I^{er} que Photius, en disgrâce après sa première destitution, aurait ordonnée dans le but de reconquérir la bienveillance de l'Empereur. Grâce au faux, préparé par Photius, les origines de Basile I^{er}, Empereur né d'une famille très modeste et palefrenier à la cour impériale,⁶⁹ se rattachaient glorieusement à Tiridate, roi d'Arménie. Cet épi-

⁶⁸ C. H. Turner, *Two Notes on the Philocalia*, « Zeitschrift für die Neutestamentliche Wissenschaft » 12, 1911, pp. 231-236. Une nouvelle étude autour de l'hypothèse formulée par Turner est actuellement en cours : R. Tondini, *Photius as Origen's Reader (and Editor)*, dans les *Actes du Colloque Origeniana Duodecima*, Jerusalem, 25-29 juin 2017.

⁶⁹ Cfr. au moins A. Kaldellis, *Hellenism in Byzantium. The Transformations of Greek Identity and the Reception of Classical Tradition*, Cambridge-New York et al. 2007, p. 89; [Theoph. Cont.], *Chronogr.* 1, 2, p. 10, 24-25 Ševčenko.

sode est raconté, avec force détails, par Nicétas David de Paphlagonie dans la *Vita Ignatii*.

Et donc, que devint notre Photius ? Sans doute accepta-t-il comme légitime le verdict qui l'avait frappé et renonça-t-il à ses intrigues tentaculaires ? Sans doute, humilié par la main puissante du Seigneur, se rendit-il au destin divin pour le reste de sa vie ? Ou, même sans abandonner complètement sa scélératesse, mena-t-il sa vie avec une plus grande maîtrise de soi, ou une plus grande raison, du fait de sa condamnation ? Rien de tout cela. Durant les 10 ans que dura son exil, il fomenta d'infinies scélératesse contre le Saint [Ignace], et, lorsqu'il s'aperçut qu'il était absolument incorruptible et inaccessible, il s'ingénia avec perfidie à conquérir la bienveillance de l'Empereur. Et consacrant à cette fin chacune de ses pensées, chaque minute de ses raisonnements, il finit par trouver une voie pour séduire et charmer l'ingénuité, ou mieux, la sottise de l'Empereur. Et voyez combien cette voie était attirante, et digne même de l'intelligence de cet homme-là. Après avoir examiné attentivement tous les noms (j'entends : le sien, c'est-à-dire celui de l'empereur Basile, d'Eudocie, sa femme, et de leurs enfants Constantin, Léon, Alexandre et Stéphane), il prend les initiales de chacun et les combine : il en tire l'inspiration pour sa mystification. Il bâtit un récit, ou mieux une généalogie, qui n'existait pas et qui n'avait jamais existé : dans cette histoire, il fait de Tiridate, le grand roi des Arméniens j'entends, contemporain de Grégoire le Martyre, le premier de la lignée. Photius, à partir de Tiridate, dessine un véritable arbre généalogique avec les noms qu'il veut, créant dans cette histoire imaginaire les descendances correspondantes. Et lorsqu'il arrive au père de Basile, il écrit qu'il se serait agit du père d'un homme dont le nom était Basile, et qu'il s'appelait lui-même Beklas. Il prophétise qu'il allait régner avec plus de succès et pour une plus longue durée que chacun des empereurs du passé. Il tissa donc cette œuvre de mensonges infinis qui, le savait-il, combleraient de joie l'Empereur lorsqu'il les entendrait, et les transcrivit en lettres alexandrines, imitant de la manière la plus fidèle l'antique *ductus*,⁷⁰ sur de très anciennes feuilles de papyrus. Il y ajoute

⁷⁰ Dans Sophokles, p. 1163, le terme χειροθεσία est rendu non seulement par « the imposition of hands » et « ordination », l'un et l'autre assez évidents, mais aussi par « handwriting » (le passage de Nicétas David constitue véritablement la seule mention illustrant cette acception). J. Irigoien, *L'onciale grecque de type copte*, « Jahrbuch der Österreichischen Byzantinistischen Gesellschaft » 8, 1959, pp. 29-51 : 48, cite le passage, en le tirant des Actes du Concile de Constantinople IV, et sans aborder les questions de détail. W. Wattenbach, *Das Schriftwesen im Mittelalter*, Leipzig 1896³, p. 264, traduit χειροθεσία « Handschrift », entendant (selon l'interprétation de G. Cavallo, *Γράμματα Ἀλεξανδρίνα* [1975], dans *Il calamo e il papiro. La scrittura greca dall'età ellenistica ai primi secoli di Bisanzio*, Firenze 2005, pp. 175-202 : 177 et n. 5) le mouvement de la main lorsqu'elle est en train d'écrire, avec les implications correspondantes du point de vue de la technique de l'écriture. C'est pourquoi, dans cette traduction, le terme est rendu par « ductus » (« tratteggio ») ; le passage est aussi interprété avec « ductus » par V. Gardthausen, *Griechische Paläographie*, Leipzig 1879, pp. 407-408. B. Atsalos, *La terminologie du livre-manuscrit à l'époque byzantine. Première partie. Termes désignant le livre-manuscrit et l'écriture*, Thessaloniki 1971, p. 183 n. 1, cite le passage de Nicétas David pour l'emploi de χειροθεσία, qu'il n'inclut toutefois pas dans le chap. XIII consacré à *L'écriture en général*, car il rentre, parmi les termes utilisés « pour désigner l'écriture », dans les « cas isolés où ces mots sont employés dans un sens figuré, sans qu'ils ne soient devenus des termes techniques ». Atsalos toutefois se méprend sur la traduction de Wattenbach : cfr. Cavallo, *Γράμματα Ἀλεξανδρίνα*, cit., p. 177 n. 5.

une très ancienne reliure⁷¹ qu'il avait détachée d'un livre tout aussi ancien et le dépose alors dans la grande bibliothèque. C'est Théophane⁷² qui l'avait fidèlement servi dans cette opération et avait collaboré avec lui dans cette farce trompeuse : alors clerc impérial, il était notoire que l'empereur le tenait en estime en raison de sa grande sagesse. Il devient ensuite évêque de Césarée en Cappadoce, en récompense de cette odieuse machination. Et donc, cet homme prend ce faux libelle et le dépose, comme je l'ai dit, dans la bibliothèque. Ensuite, au moment opportun, il le saisit et le présente à l'Empereur comme le livre le plus splendide et le plus mystérieux de tous. Il feint d'éprouver des difficultés et affirme qu'il n'est pas capable de le déchiffrer, que nul ne le peut, si ce n'est Photius. Immédiatement, on envoie quelqu'un chez Photius. Celui-ci laisse entendre qu'il ne peut révéler le mystère du texte à personne d'autre que celui pour lequel il a été écrit : l'Empereur. Et alors Basile à la fin, vaincu par cette ruse, ne se soucie plus de son hostilité et, dès lors, ouvre la voie à la réconciliation.⁷³

⁷¹ Selon Atsalos, *La terminologie*, cit., pp. 90, 101-102, le terme πτύχαι indique, en plus, on le sait, des tablettes à écrire, non seulement des feuilles de parchemin ou de papyrus, mais aussi des « feuilles servant de couverture » (p. 90), et donc dans l'ensemble « des feuilles isolées servant comme matière soit à l'écriture soit à la reliure » ; Atsalos avait l'intention de s'arrêter sur la valeur de ce terme dans la seconde partie de son travail sur la terminologie relative aux livres ; mais, on le sait, elle ne fut jamais publiée (cfr. *ibid.*, p. 90 n. 5). La traduction « reliure » pourrait sans doute sembler une légère distorsion : toutefois, elle est autorisée par l'interprétation de Cavallo, *Γράμματα Ἀλεξανδρίνα*, cit., p. 176 n. 2, lorsqu'il écrit, en commentant le passage, qu'une « reliure tirée d'un codex de l'Antiquité tardive pouvait de toute façon au IX^e siècle donner un air très ancien à un ouvrage de la même forme auquel elle aurait été adaptée. De plus, *vu que le pluriel semble désigner plutôt les deux tabulae d'une reliure* [nous soulignons], c'est à un codex qu'il faut penser ».

⁷² Teophanes Sphenodaimon : PMZ, #28076.

⁷³ Nicéas David, *Vita Ignatii*, 89-90, pp. 118, 11-120, 24 Smithies : Τί δὲ ὁ λεγόμενος Φώτιος; ἄρα τὴν ἐπ' αὐτῷ γενομένην κρίσιν ὡς ἔνδικον καταδεξάμενος τῶν πολυπλόκων ἀπέσχετο διαβουλίαν; ἢ ὑπὸ τὴν κραταιὰν τοῦ Θεοῦ χεῖρα ταπεινωθεὶς τῆς θείας ἐαυτὸν ῥοπῆς ἐξῆψε λοιπὸν; ἢ τέλειον μὲν τῆς αὐτοῦ κακομηχανίας οὐκ ἐξέστη, μετριώτερος δὲ ἑαυτοῦ καὶ ἐπιεικέστερος διὰ τῆς κατακρίσεως κατέστη; Οὐδαμῶς. Πάντα δὲ τὸν δεκαετῆ χρόνον τῆς ὑπερορίας μυρίας κατὰ τοῦ ἁγίου κακονοίας κινῶν, ἐπειδὴ πανταχόθεν ἀνάλωτον αὐτὸν ἑώρα καὶ ἄληπτον, τοῦ βασιλέως ἐφ' ἑαυτὸν τὴν εὐνοίαν ἐπισπᾶσθαι μηχανᾶται· καὶ πᾶσαν μὲν βουλήν, πᾶσαν δὲ τριβὴν λογισμῶν πρὸς τοῦτο κινῶν εὗρεν ὁδὸν λοιπὸν δι' ἧς τῆς ἀπλότητος ἦτοι κουφότητος καταρχήσατο τῆς βασιλικῆς. Καὶ σκοπεῖτε ὡς πιθανὴν καὶ τί γὰρ ἢ τῆς ἐκείνου ψυχῆς ἀξίαν· τῶν ὀνομάτων γὰρ ἕκαστον περισκεψάμενος (αὐτοῦ τε, Φημί, Βασιλείου τοῦ βασιλέως Εὐδοκίας τε τῆς αὐτοῦ γαμετῆς καὶ τῶν παίδων Κωνσταντίνου Λέοντος Ἀλεξάνδρου καὶ Στεφάνου), ἐξ ἑκάστου δὲ τὸ πρῶτον γράμμα λαβὼν καὶ συντιθεὶς ἐντεῦθεν λαμβάνει τῆς ἀπάτης τὴν ἀφορμὴν. Ἱστορίαν γὰρ ἦτοι γενεαλογίαν τὴν μήτ' οὖσαν μήτ' οὖν ποτε γενομένην ἀναπλάσας Τηριδάτην μὲν ἐκείνον τὸν μέγαν τῶν Ἀρμενίων βασιλέα, τὸν ἐπὶ τοῦ ἱερομάρτυρος λέγω Γρηγορίου, προπαύτορα τίθεται τῷ λόγῳ, ἐξ ἐκείνου δὲ τὴν γενεαλογίαν ὀνόμασιν οἷς ἠθέλησεν ἐπισυνεῖρων καὶ ἄλλους ἐξ ἄλλων τῆ πλασματώδει κατάγων ἱστορία, ἠνίκα δὴ πρὸς τὸν πατέρα κατήλθε Βασιλείου, τοῦτον ἔγραψεν ὡς ἄνδρα γεννήσει τοιοῦτον οἶος αὐτὸς Βασιλείος ἦν· τὸ δὲ ὄνομα εἶναι Βεκλᾶς· ὃν εὐτυχέστατα καὶ πολυχρονιώτατα τῶν ἐξ αἰῶνος βεβασιλευκότων βασιλεύσοντα προφητεύει. Μυρίοις δὲ ψεύδεσιν, οἷς ἦδει γάννυσθαι τοῦτον ἀκούοντα, τὸ σύγγραμμα καταρτισάμενος ἐπὶ παλαιωτάτων μὲν τοῦτο χαρτίων γράμμασιν Ἀλεξανδρίνοις τὴν ἀρχαϊκὴν ὅτι μάλιστα χειροθεσίαν μιμησάμενος γράφει· ἀμφιέννυσι δὲ καὶ πτύχαις παλαιωτάταις ἐκ παλαιωτάτου βιβλίου ἀφαίρουμένος κάντεῦθεν τῇ μεγάλῃ τοῦτο

Comme l'écrit Nicéas par la suite, τοῦτο πρὸς Βασίλειον τῆς τοῦ Φωτίου φιλίας ἀρχή.⁷⁴ cet épisode marqua le début de l'amitié entre Photius et Basile, et donc le début des nouveaux succès de Photius, qui pour la deuxième fois accéda au trône patriarcal. Mais le récit abonde en indices portant spécifiquement sur les livres : paléographiques, codicologiques, historiques. Le faux est couvert d'une écriture d'imitation. L'imitation graphique était destinée à reproduire la majuscule qui, grâce précisément à la lecture de Nicéas David offerte par Cavallo, est désormais appelée « majuscule alexandrine » (mais la qualification « onciale grecque de type copte » résiste encore), et qui est adoptée avec recherche et par souci antiquisant à l'époque médio-byzantine, pour ne devenir presque exclusivement qu'une *Auszeichnungsmajuskel*, une majuscule distinctive.⁷⁵ La reliure de ce faux provenait d'un manuscrit plus ancien, vraisemblablement – comme Cavallo l'a montré de manière convaincante, et se fondant sur le pluriel πύχαι – un codex de l'Antiquité tardive. Le faux de Photius devait se présenter sous forme non pas d'un rouleau,⁷⁶ mais d'un codex sur papyrus, contenu dans une reliure de seconde main. Le livre fut déposé par le fidèle Théophane⁷⁷ dans la « Bibliothèque du Palais », c'est-à-dire du Palais impérial. Comme Lemerle l'a mis en évidence, le passage de Nicéas constitue un témoignage certain de la vitalité de la bibliothèque impériale dans les années 870.⁷⁸

τοῦ παλατίου ἀποτίθεται βιβλιοθήκη. Ὁ κατὰ ταῦτα δὲ πιστῶς ὑπηρετούμενος καὶ τὴν ἀπάτην αὐτῷ τοῦ δράματος συγκατασκευαζόμενος Θεοφάνης ἐκεῖνος ἦν, κληρικός μὲν τότε βασιλικὸς καὶ δόξαν σοφίας ικανῶς ἔχειν παρὰ τῷ βασιλεῖ νομιζόμενος, ὕστερον δὲ καὶ Καισαρείας Καππαδοκίας ἐπίσκοπος γεγωνὸς ἄθλον δηλαδὴ τοῦτο τῆς κακοτεχνίας ταύτης λαβών. Λαβών γὰρ τὸ πλασματῶδες ἐκεῖνο βιβλιδάριον καὶ τῇ βιβλιοθήκῃ, καθὼς εἶπον, ἀποθέμενος εἶτα ὄρας εὐθέτου δραζάμενος ἐπιδεικνυσι τῷ βασιλεῖ ὡς πάντων βιβλίων θαυμασιώτατον καὶ μυστικώτατον ὄν. Σκηπτεται ἀπορεῖν, οὐκ αὐτὸς μόνος, ἀλλ' οὐδ' ἄλλος τις, φησίν, ἀνθρώπων ἢ Φώτιος τοῦτο διαγνῶναι δύναται ἄν. Τοῖνυν εὐθύς ἀποστέλλεται πρὸς αὐτόν. Σχηματίζεται ἐκεῖνος μὴ δύνασθαι πρὸς ἄλλον εἰπεῖν τὸ μυστήριον ἢ πρὸς αὐτόν, ὑπὲρ οὗ καὶ γέγραπται, τοῦ βασιλέως. Τί οὖν; ἠττάται λοιπὸν τῆς ραδιουργίας ταύτης ὁ Βασίλειος, ἀποτίθεται τὴν δυσμένειαν καὶ εἰς καταλλαγὰς ἐντεῦθεν χωρεῖ. Un maigre commentaire dans Nicetas David, *The Life*, cit., pp. 157-158 nn. 179-182. Bref commentaire également dans *PMZ*, #26667: p. 479.

⁷⁴ Nicéas David, *Vita Ignatii* 91, p. 120, 27 Smithies.

⁷⁵ Pour le commentaire du passage, cfr. Cavallo, *Γράμματα Ἀλεξανδρῖνα*, cit., pp. 175-181, auquel nous renvoyons aussi pour la bibliographie antérieure (en particulier p. 176 n. 3). Jusqu'au travail de Cavallo, cette écriture était appelée « onciale grecque de type copte » : cfr. Irigoien, *L'onziale grecque*, cit.

⁷⁶ C'est ce que suggérerait, avec des arguments fragiles il est vrai, mais dans le cadre d'une vaste réflexion sur ce passage concentrée presque uniquement sur le matériel scripturaire du faux, et dans le but de démontrer que Photius dut posséder et avoir entre les mains des livres (et même des rouleaux) de papyrus, S. Kougeas, *Ὁ Καισαρείας Ἀρέθας καὶ τὸ ἔργον αὐτοῦ*, Athine 1913, pp. 130-132. Sur l'hypothèse de la possession par Photius d'exemplaires sur papyrus, cfr. les remarques de Canfora, *Libri e biblioteche*, cit., p. 52, et la bibliographie correspondante.

⁷⁷ Sur Théophane cfr. le commentaire dans Nicetas David, *The Life*, cit., pp. 157-158, n. 182.

⁷⁸ Lemerle, *Le premier humanisme*, cit., pp. 269-270 n. 9. K. A. Manafis, *Αἱ ἐν Κωνσταντινουπόλει βιβλιοθήκαι αυτοκρατορικαὶ καὶ πατριαρχικὴ καὶ περὶ τῶν ἐν αὐταῖς χειρογράφων μέγχι τῆς ἀλώσεως (1453)*. *Μελέτη φιλολογικῆ*, Athine 1972, p. 42, cite le passage dans le cadre

II.2. Sept sacs dans la cannaie : la confiscation de 867, des originaux et des copies

Nicétas David de Paphlagonie raconte qu'après la destitution de Photius de son premier patriarcat (867), Basile I^{er} lui envoya ses émissaires – alors que le patriarche se trouvait en exil, dans le monastère de Scepé⁷⁹ selon les sources – en ordonnant la restitution des documents (ιδιόχειρα)⁸⁰ emportés par l'ex-patriarche lorsqu'il quitta le siège patriarcal. Photius nia avoir pris quoi que ce soit, puisqu'il avait été précipitamment contraint à la fuite.⁸¹ Mais alors que Photius discutait avec Baanes,⁸² ses hommes tentaient, dans la confusion, de dissimuler dans la cannaie voisine « sept sacs pleins scellés de plomb » :⁸³ ils furent toutefois découverts et les sacs – l'épisode est très célèbre – furent immédiatement confisqués et livrés à l'Empereur. On peut douter de l'historicité de l'épisode ;⁸⁴ il n'en reste pas moins

de l'histoire de la Bibliothèque impériale. La littérature est vaste sur la Bibliothèque impériale, même si un travail d'ensemble fondé sur le recensement, la traduction et le commentaire des sources fait encore défaut. Pour la bibliographie sur la Bibliothèque, notamment sur la question décisive du rôle de la Bibliothèque dans la transmission des textes, nous renvoyons à Bianconi, *Libri e lettura*, cit., pp. 804-805 et notamment nn. 116, 122.

⁷⁹ Nicétas David, *Vita Ignatii* 53, p. 78, 23 Smithies. La Μονή τῆς Σκέπης, indiquée comme le lieu d'exil de Photius par Nicétas et le pseudo Syméon, devait sans doute se trouver sur la rive européenne du Bosphore, à peu de distance de Constantinople : d'après R. Janin, *La géographie ecclésiastique de l'empire Byzantin*, I, *Le siège de Constantinople et le patriarcat oecuménique*, 3, *Les Églises et les Monastères*, Paris 1969², p. 455.

⁸⁰ C. Mango, *The Art of the Byzantine Empire 312-1453. Sources and documents*, Englewood Cliffs 1972, p. 191 traduit ιδιόχειρα simplement en « documents » ; la traduction de Smithies dans Nicetas David, *The Life*, cit., p. 81, insiste au contraire sur leur caractère autographe : « the documents written in his hand » ; L. Canfora, *Il rogo dei libri di Fozio*, dans L. Canfora, N. G. Wilson, C. Bevegni, *Fozio. Tra crisi ecclesiale e magistero letterario*, a cura di G. Menestrina, Brescia 2000, pp. 17-28: 26, traduit « manoscritti » ; enfin L. Lapenna, *La Vita di Ignazio di Niceta di Paflagonia. Il testo e le sue interpretazioni*, « Nicolaus » 36, 2009, p. 58, traduit « documenti scritti di suo pugno ». L'interprétation est délicate : le terme ιδιόχειρον apparaît très connoté, et laisse entendre qu'il s'agit d'un document autographe (cfr., e.g., LSJ, s.v.) ; mais il est difficile de penser que Photius ait transcrit pour son usage des copies personnelles de documents émanant de la chancellerie patriarcale. Sans doute le but de Basile était-il de s'approprier des documents signés par Photius pour les détruire ? Dans tous les cas, comme le montre avec évidence la suite du récit, les sacs confisqués à Photius contenaient aussi des livres qu'il n'avait ni écrits ni signés.

⁸¹ Nicétas David, *Vita Ignatii* 54, p. 80, 1-4 Smithies: Καὶ ἀποστέλλει πρὸς Φώτιον τὰ ιδιόχειρα πάντα ὅσα ἀπὸ τοῦ πατριαρχείου κατιῶν ἔλαβεν ἀνυπερθέτως αὐτῷ πέμψαι παρακελευόμενος. Ὁ δὲ ὄρκους ἐψεύδετο μὴδὲν τοιοῦτον ἐκεῖθεν λαβεῖν τῷ κατεπίγεσθαι πρὸς τὴν κατάβασιν.

⁸² Baanes Angoures: PMZ, #719.

⁸³ Nicétas David, *Vita Ignatii* 54, p. 80, 6-7 Smithies: ἐπὶ τὰ σάκκουσ πληρεῖσ ἐσφραγισμένουσ μολίβδω εἰσ τὸν πλησίον ἐνέεσαν καλαμῶνα κατακρύβοντες.

⁸⁴ Nicetas David, *The Life*, cit., p. 153 n. 146; L. Brubaker, J. Haldon, *Byzantium in the Iconoclast Era (ca 680-850): The Sources. An Annotated Survey*, Aldershot 2001, p. 53 expriment quelques réserves sur l'historicité de cet épisode (en avançant comme argument l'hostilité anti-photienne de Nicétas).

que l'hagiographe d'Ignace a été en mesure de construire autour de la figure de Photius, quelques décennies après les faits, pareil épisode.⁸⁵

Ils les ouvrent et trouvent deux livres ornés à l'extérieur, avec des couvertures aux couleurs brillantes tissées d'or et d'argent, et écrits avec soin et élégance dans une écriture calligraphique à l'intérieur. L'un contenait sept sessions d'un concile contre Ignace : un concile qui n'avait jamais eu lieu, ni alors, ni dans le passé mais qui avait été – en vain – faussement inventé par un esprit pervers. Au début de chacune des sessions, Ignace était représenté dans une miniature en couleur, de la main de Grégoire Asbéstas (à ses défauts, cet insigne personnage ajoutait celui d'être peintre). Et (quelle folie effrénée, quelle démente qui ne s'arrête devant aucun excès !), dans la première *actio*, le représenta par terre, traîné et roué de coups, et sur sa tête était écrit « le démon ».⁸⁶

Le premier ouvrage émergeant des sacs contenait donc les faux actes d'un concile anti-ignacien qui, selon Nicéas, constituerait lui aussi un faux, et n'aurait jamais vraiment eu lieu. Il s'agit vraisemblablement d'une forme extrême de propagande : de la négation radicale par Nicéas de l'historicité de la tenue du concile. On le dira,⁸⁷ les actes du concile de Constantinople IV (869-870) citent explicitement, au nombre des livres de Photius disparus dans l'autodafé de 869, les actes du concile qui condamna Ignace, et qui se tint à Constantinople en 861, peu avant Pâques (il conviendra de rappeler du reste que le concile de 861 se déroula en quatre sessions et non six,⁸⁸ tout exposée que soit à la corruption, on le sait, la tradition des chiffres).

Le récit de Nicéas se poursuit avec la description des six miniatures qui ouvraient les six *actiones* synodales successives, comme une sorte de « parody of a martyrdom cycle », jusqu'à la dernière qui avait pour légende : « L'Antéchrist ».⁸⁹

⁸⁵ « The most likely date for Nicetas's composition of the *Vita Ignatii* would be between 910 and 920 » selon J. Duffy, *Introduction*, dans Nicetas David, *The Life*, cit., pp. XI-XXXVI: XII. I. Tarmarkina, *The Date of the Life of the Patriarch Ignatius Reconsidered*, « Byzantinische Zeitschrift » 99, 2006, pp. 615-630, datait au contraire la *Vita Ignatii* des années 886-902, soit une période encore plus proche de la mort de Photius.

⁸⁶ Nicéas David, *Vita Ignatii*, 54, p. 80, 12-23 Smithies : Ἀνοίξαντες δὲ τοὺτους δύο εὐρίσκουσι βιβλία χρυσοῦ καὶ ἀργύρου σὺν ὀξέσιν ἐνδύμασιν ἔξωθεν κεκοσμημένα, ἔσωθεν δὲ φιλοκάλως καὶ ἐπιμελῶς γράμμασι γεγραμμένα τερπνοῖς. Περιεῖχε δὲ τὸ ἐν πράξεις ἐπὶ συνοδικὰς τὰς μηδέποτε οὐσας ἢ γενομένας κατὰ τοῦ Ἰγνατίου, μάτην δὲ κακοδαίμονι μόνον ἀναπειλασμένας διανοίᾳ. Ἐν ταῖς ἀρχαῖς δὲ τούτων ἐφ' ἑκάστης πράξεως αὐτουργία τοῦ Συρακουσίου Ἀσβεστά (ἦν γὰρ καὶ ζωγράφος ὁ γεννάδας εἰς προσθήκην τῶν αὐτοῦ, οἶμαι, κακῶν) διὰ χρωματικῆς ζωγραφίας ἐνεγέγραπτο Ἰγνάτιος. Καὶ (ὦ τῆς ἀκαθέκτου λύσεως! ὦ μανίας οὐδεμίαν ὑπερβολὴν ἀπολειπούσης!) κατὰ τὴν πρώτην μὲν πρᾶξιν συρόμενόν τε αὐτόν καὶ ῥαβδίζομενον ἐμόρφωσεν, ἄνωθεν δὲ τῆς κεφαλῆς ἐπέγραψεν· Ὁ διάβολος. Cfr. Nicetas David, *The Life*, cit., p. 153 n. 146, pour le commentaire.

⁸⁷ Cfr. *infra*.

⁸⁸ D. Stiernon, *Constantinople IV*, Paris 1967, pp. 36-41.

⁸⁹ Traduction anglaise du passage complet dans Nicetas David, *The Life*, cit., pp. 79-83 et dans Mango, *The Art*, cit., pp. 191-192: 191. Pour un commentaire, voir T. Papamastorakis, *Tampering with History : from Michael III to Michael VIII*, « Byzantinische Zeitschrift » 96, 2003,

Ce « livre de Photius », donc, devait contenir, selon Nicéas, des actes conciliaires splendidement enluminés, comprenant au moins sept miniatures (« en tête de chaque session » : Ἐν ταῖς ἀρχαῖς δὲ τούτων ἐφ' ἐκάστης πράξεως);⁹⁰ la couverture était aussi magnifique, d'un grand luxe ; et l'écriture, en caractères *τερπνά*,⁹¹ dut être très soignée.

Au cours de cette confiscation, un autre livre « de Photius » apparut et fut condamné au bûcher. Il s'agissait des actes du « conciliabule » photien qui eut lieu à la fin de l'été 867 – avant le 24 septembre, date de la destitution de Photius –,⁹² au cours duquel Nicolas I^{er} avait été déposé et frappé d'anathème :

L'autre ouvrage renfermait les actes synodaux préparés contre le pape Nicolas I^{er} : ils réunissaient, les mettant en scène avec une cruauté impie, toute forme de calomnies et d'accusations absurdes pour détruire et frapper d'anathème un homme saint. Ce livre aussi était le digne résultat de la suggestion du perfide démon et de la collaboration de Photius.⁹³

Ensuite, Nicéas David ajoute un détail philologique d'une certaine façon : Photius avait fait transcrire deux copies de chacun de ces deux livres (et donc deux copies des actes anti-ignaciens et deux copies des actes anti-papaux).

Et ce fou avait fait faire deux copies identiques de ces livres. Il avait donné une copie de chacun d'eux à Zacharie et Théodore, dont nous avons déjà parlé, pour qu'ils les portent aux Seigneurs de France avec maints hommages et cadeaux splendides, en imaginant qu'ils pourraient l'écarter [Nicolas] du siège pontifical, puisque ce dernier était censément déposé ; Photius avait conservé avec lui les deux autres copies.⁹⁴

Le récit se poursuit avec vivacité :

L'Empereur entra donc en possession de ces quatre livres et les montra au Sénat et à l'Église : il mit sous les yeux de chacun de ses sujets toute la fourberie et l'intelligen-

pp. 193-209 : 200-201; seule une brève mention dans Brubaker, *Vision*, cit., p. 238 n. 189 (avec bibliographie). D. Bianconi a récemment soumis cet épisode célèbre à l'attention des chercheurs, en l'inscrivant dans une réflexion plus vaste autour de la restauration des livres et de ses résultats codicologiques, paléographiques, philologiques et touchant à la tradition et son histoire : D. Bianconi, *Restauri, integrazioni, implementazioni tra storia di libri e storia di testi greci*, dans Del Corso, De Vivo, Stramaglia (edd.), *Nel segno del testo*, cit., pp. 239-291 : 277 n. 205.

⁹⁰ Nicéas David, *Vita Ignatii*, 54, p. 80, 14-15 Smithies.

⁹¹ Nicéas David, *Vita Ignatii*, 54, p. 80, 11-12 Smithies.

⁹² PMZ, #26667, en particulier p. 478. Cfr. Stiennon, *Constantinople IV*, cit., pp. 69-70.

⁹³ Nicéas David, *Vita Ignatii*, 57, p. 82, 19-24 Smithies : Καὶ ταῦτα μὲν ἡ μία τοῦ διαβόλου περιεῖχε βίβλος· ἡ ἕτέρα δὲ συνοδικὴ κατὰ Νικολάου τοῦ πάπα Ῥώμης κατεσκευάσαστο πᾶσαν συκοφαντίαν καὶ βλασφημίαν ἄτοπον εἰς καθαίρεισιν ἀνδρὸς ἀγίου καὶ ἀναθεματισμὸν ἀθέως καὶ πονηρῶς δραματουργοῦσα, ἀξία καὶ αὐτὴ τῆς τε τοῦ πονηροῦ δαίμονος ὑπαγορίας καὶ τῆς τοῦ Φωτίου ὑπουργίας.

⁹⁴ Nicéas David, *Vita Ignatii*, 57, p. 82, 24-29 Smithies : Ἀπαρallάκτως δὲ ταύτας ὁ τολμητίας δις ἀναγραφάμενος τὰς δύο μὲν Ζαχαρία παρέσχετο καὶ Θεοδώρω τοῖς προειρημένοις μετὰ εὐφημιῶν καὶ δώρων πολλῶν καὶ λαμπρῶν πρὸς τοὺς τῆς Φραγγίας βασιλεῖς ἀπενεγκεῖν, τοῦ τὸν πάπαν Νικόλαον ὡς καθηρημένον ἐξώσασθαι τοῦ θρόνου· τὰς δύο δὲ παρ' ἑαυτῷ κατεῖχεν. Pour un bref commentaire cfr. Nicetas David, *The Life*, cit., p. 152 n. 138.

ce diabolique de Photius. Tous furent stupéfiés de voir et d'apprendre les faits, non seulement à cause de la perfidie et de la langue vipérine de ce charlatan, mais aussi en raison de l'immense indulgence et de la patience de Dieu.⁹⁵

Les quatre livres contenus dans le sac sont, de toute évidence, les « originaux » des deux faux et les copies que Photius avait gardées avec lui : les deux copies transmises à Louis II sont donc exclues du décompte final du contenu des sacs.

L'épisode se conclut sur l'image du bûcher successif (ὑστερον) dans lequel brûlèrent les originaux et les copies des actes conciliaires exécutés avec tout le soin possible par Photius – selon Nicéas – contre l'ex-patriarche Ignace et contre le pape Nicolas I^{er}.

Mais, par la suite, ils firent porter ces livres devant l'assemblée (ἐπὶ τῆς συνόδου), ils les présentèrent à leur auteur, et les livrèrent aux flammes.⁹⁶

Ici, selon toute vraisemblance, Nicéas fait allusion sous une forme très contractée, y compris sur le plan chronologique (éclairé uniquement par le générique ὑστερον), à des faits postérieurs de deux ans, à savoir le concile de novembre 869 et le bûcher qui – selon la reconstruction des modernes – dévora les livres de Photius et leur destin. Un épisode spectaculaire dans la description des sources médiévales, sur lequel il faudra revenir.⁹⁷

II.3. Le bûcher de Rome, juin 869 : « cum magno fetore piceoque colore »

Et du reste, tous les exemplaires des *Actes* de ce que l'on nomme le « conciliabule » ne durent pas être séquestrés avec la confiscation des sacs dissimulés dans la cannaie, ou plutôt : la riche chronique de la séquestration et la destruction des « livres de Photius » ne s'épuise pas dans le seul récit de Nicéas.

Au cours du concile du Latran de juin 869, advint – comme l'a écrit Daniel Stiernon – « la répétition générale, en Occident, de la scène qui se passerait quelques mois plus tard sur le Bosphore, lors du VIII concile œcuménique »,⁹⁸ à savoir le bûcher de novembre 869. Les actes du concile réuni au Latran sont conservés à l'intérieur de la rédaction latine – que l'on doit, on le sait, à Anastase le bibliothécaire – des actes du Concile de Constantinople IV, et il peuvent désormais être lus

⁹⁵ Nicéas David, *Vita Ignatii*, 57, pp. 82, 29-84, 6 Smithies : Τότε δὲ τῶν τεσσάρων τούτων βιβλίων δραξάμενος ὁ βασιλεὺς καὶ τῆ συγκλήτῳ πρότερον καὶ τῆ Ἐκκλησίᾳ ποιήσας καταφανεῖς τὴν ὄλην οὕτω Φωτίου σκευωρίαν καὶ κακίστην συνείδησιν ὑπ' ὅσιν ἀπάσῃ τῇ πολιτείᾳ κατεστήσατο. Ἐξέστη πᾶς ἄνθρωπος ὀρών καὶ ἀκούων ταῦτα οὐ μόνον ἐπὶ τῇ κακονοίᾳ καὶ παντορρημοσύνῃ τοῦ σοφιστοῦ, ἀλλὰ καὶ τῇ ὑπερβολῇ τῆς μακροθυμίας καὶ ἀνοχῆς τοῦ Θεοῦ.

⁹⁶ Nicéas David, *Vita Ignatii*, 57, p. 84, 4-6 Smithies : Ἀλλὰ ταύτας μὲν τὰς βίβλους ὑστερον ἐνεγκόντες ἐπὶ τῆς συνόδου καὶ κατὰ πρόσωπον τῷ αὐτουργῷ αὐτῶν παραστήσαντες καὶ παραδειγματίσαντες οὕτω παρέδωκαν τῷ πυρί.

⁹⁷ Cfr. *infra*. Sur la censure des livres au moyen du feu cfr. la synthèse de M. Detoraki, *Livres censurés : le cas de l'hagiographie byzantine*, « Bulgaria Mediaevalis » 3, 2012, pp. 45-58 : 45 ; J. Herrin, *Book Burning as Purification*, dans Ph. Rousseau, M. Papoutsakis (eds.), *Transformations of Late Antiquity. Essays for Peter Brown*, Farnham-Burlington 2009, pp. 205-222.

⁹⁸ Stiernon, *Constantinople IV*, cit., p. 84.

dans la récente édition critique de Claudio Leonardi et Antonio Placanica.⁹⁹ Comme l'a rappelé récemment Filippo Ronconi, le concile excommunia Photius, ses alliés, et tous ceux qui tenteraient de dissimuler des documents touchant au concile anti-ignacien de 867. Dans sa lettre à l'empereur Basile, le pape Hadrien demanda « la destruction publique par le feu des originaux des actes du concile photien de 867 et de toute la documentation qui y est associée ». ¹⁰⁰ Et l'ordre fut appliqué à Constantinople avec une ampleur surprenante, comme on le dira.

Selon la *Vita Hadriani*, qui livre un compte-rendu parallèle assez vivant des mêmes faits, les ambassadeurs partis du Bosphore en décembre 867 et parvenus à Rome peut-être à la fin de 868 portèrent avec eux, pour la présenter au pape Hadrien, une autre copie de ces *Actes*. Dans la basilique de Sainte-Marie Majeure, les ambassadeurs grecs expliquèrent au pape que Basile et Ignace avaient retrouvé « in archivo eius [sc. de Photius] » un livre exécuté avec la plus grande fausseté (« librum summa falsitate congestum »)¹⁰¹ contre l'Église de Rome et le pape Nicolas I^{er}. Basile et Ignace avait éloigné l'ouvrage de la ville, comme s'il s'agissait de la peste, et l'avaient adressé au pape Hadrien par l'intermédiaire de ses ambassadeurs, qui suppliaient le pape de le lire. Le pape accepta d'examiner le livre (« scrutandum admittimus »)¹⁰². Jean, métropolitain de Sylaion,¹⁰³ s'éloigna pour prendre le livre, le montra au pape, et le jeta à terre, le maudissant ainsi que son auteur. Le *spatharios* Basile¹⁰⁴ à son tour frappa le livre d'un coup de pied et d'une épée, et conclut : « Credo in opusculo diabolus habitat ». ¹⁰⁵ Le diable, affirmait alors le *spatharios*, vit dans ce livre, et parle par la bouche de son complice Photius ; la signature de l'empereur Basile était falsifiée, poursuivit Basile, et celle de Michel avait été extorquée dans un moment d'ébriété de l'Empereur. Par la suite, le *spatharios* décrivit la manière dont Photius avait falsifié les engagements de fidélité des évêques, poussant, « muneribus », par des cadeaux, les « conprovinciales » qui s'étaient rendus à Constantinople, « pro diversis negotiis » ; et le *spatharios* en vint à attirer l'attention du pape sur la « subscriptionum dissimilitudo », et à décrire les « diversi characteres » des signatures, appliquées avec un calame tantôt plus fin, tantôt plus épais, parfois en simulant le trait d'une main âgée. Le pape déclara qu'il les

⁹⁹ *Gesta sanctae ac universalis octavae synodi quae Constantinopoli congregata est Anastasio bibliothecario interprete*, recensuit, emendavit, adnotatione critica instruxit Claudius Leonardi; post cuius obitum recognovit, prolegomenis, notulis, indicibus exornavit Antonius Placanica, Firenze 2012. On renvoie aussi à cet imposant travail (notamment aux pages pp. XXXIII-LXIV) pour l'illustration de la nature des sources des actes conciliaires (traduction latine d'Anastase le Bibliothécaire et extrait grecs) et des relations correspondantes.

¹⁰⁰ F. Ronconi, « *Nec supersit apud quemlibet saltem unus iota vel unus apex* ». *L'autodafé d'où naquit la Bibliothèque de Photius*, dans E. Juhász (Hrsg.), *Byzanz und das Abendland III. Studia Byzantino-Occidentalia*, Budapest 2015, pp. 31-52 : 47.

¹⁰¹ L. Duchesne (éd.), *Le Liber pontificalis*, II, Paris 1892, p. 178.

¹⁰² *Ibid.*, II, p. 178.

¹⁰³ PMZ, #22785.

¹⁰⁴ PMZ, #20843.

¹⁰⁵ *Liber pontificalis*, cit., II, p. 179 Duchesne.

ferait examiner par « des experts des deux langues » dans les prochains jours (« per aliquot dierum »).¹⁰⁶ Quelque temps après, au cours du concile réuni au Latran en juin 869, sur le parvis de la basilique de Saint-Pierre, les pères conciliaires rouèrent le livre « nefandi dogmatis » de coups de pied, le jetèrent dans le bûcher, et le feu « cum magno fetore piceoque colore consumpsit » l'ouvrage condamné. La pluie drue qui tombait n'éteignit pas les flammes ; au contraire « ad pluviam quasi ad olei guttas flamma convaluit ». Et le miracle emplît de stupeur les Grecs et Latins présents à l'autodafé.¹⁰⁷

II.4. Le bûcher de Constantinople, novembre 869: conservation et perte

Le 5 novembre 869, au cours de la huitième session du concile de Constantinople IV, un σκεῦος χαλκοῦν, un récipient de bronze (une sorte de brasero ?) « plein de feu », est porté devant les pères conciliaires. Et avec lui, un μαρσίπον, un sac contenant des écrits et des livres pouvant être considérés à différents titres comme appartenant à Photius.¹⁰⁸

Luciano Canfora a exposé les difficultés posées par le texte grec des actes (ou mieux, des *excerpta* des actes qui ont survécu) et la traduction latine correspondante d'Anastase le Bibliothécaire ; il a reconstitué le texte grec sur la base de deux témoins indépendants, le Marc. gr. 167 et le Monac. gr. 436.¹⁰⁹ Le texte mentionne – malgré l'obscurité objective du passage – des τόμοι et χειρόγραφα, qui sembleraient évoquer des livres de Photius et des engagements de fidélité (« impenhative », engagements, traduit Canfora), *subscriptions* que Photius, comme l'indique le IX^e canon du Concile, demandait ou obtenait des *clientes*, des membres de son cercle d'érudits.¹¹⁰ Et, ainsi que l'a expliqué récemment Olivier Delouis en se fondant sur le huitième canon de ce concile, Photius dut étendre la pratique des « déclarations autographes », et les demander à quiconque venait chez lui pour apprendre la sagesse profane ainsi qu'« à son clergé ».¹¹¹ Des déclarations écrites qui liaient des laïcs et des hommes d'église à Photius existaient donc, et le pape avait demandé la destruction de toute forme de documentation, par la formule hyperbolique et extensive mise en lumière à juste titre par Ronconi.¹¹² Toutes les conditions

¹⁰⁶ *Ibid.*

¹⁰⁷ *Ibid.*

¹⁰⁸ Le texte grec des *Actes* on lit encore dans Mansi, XVI, col. 384B-C, avec les corrections de Canfora, *Il rogo*, cit., p. 19.

¹⁰⁹ Canfora, *Il rogo*, cit., auquel nous renvoyons aussi pour la bibliographie sur la tradition latine du texte des *Actes*.

¹¹⁰ Sur le « cercle des lecteurs » autour de Photius, lire les contributions de L. Canfora, *Il "reading circle" intorno a Fozio*, « Byzantion » 68, 1998 [= *Hommage à la mémoire de Jules Labarbe*], pp. 222-223; Le « cercle des lecteurs » autour de Photius: une source contemporaine, « Revue des Études Byzantines » 56, 1998, pp. 269-273.

¹¹¹ O. Delouis, *La profession de foi pour l'ordination des évêques (avec un formulaire inédit du patriarche Photius)*, dans O. Delouis, S. Métivier, P. Pagès (édd.), *Le saint, le moine et le paysan. Mélanges d'histoire byzantine offerts à Michel Kaplan*, Paris 2016, pp. 119-138: 134-135.

¹¹² Ronconi, « *Nec supersit...* », cit., p. 47 et n. 69 (« cuncta decernimus exemplaria, prorsus a

étaient donc réunies pour que des documents en tous genres périssent dans le bûcher solennel et démonstratif demandé par le pape Hadrien.

Comme Canfora l'explique avec clarté, reprenant et développant une suggestion de Stavrachis Aristarchis,¹¹³ « le contenu des fameux sept sacs de “manuscrits” (ιδιόχειρα) confisqués à Photius au moment de son arrestation », soit le 25 septembre 867, fut livré aux flammes, entièrement ou en partie, dans le bûcher du 5 novembre 869. Dans le bûcher de novembre 869 – argumente Canfora – les actes du conciliabule photien contre Nicolas I^{er} (ἔτι γε μὴν καὶ τὰ βιβλία τὰ πλαστογραφηθέντα κατὰ τοῦ μακαρίου πάπα Νικολάου), ainsi que les actes du concile anti-ignacien (καὶ τὰ ὑπομνήματα τὰ κατὰ τοῦ πατριάρχου Ἰγνατίου, τὰ γεγονότα παρὰ τῆς ληστροκῆς συνόδου Φωτίου),¹¹⁴ sont en effet aussi brûlés dans le σκευός χαλκοῦν. Les sources n'éclairent pas plus en détail la quantité et le type de documents et de livres détruits dans le bûcher de novembre 869. L'historiographie catholique a toujours eu tendance à minimiser la portée de ce fait, contrairement à l'orientation de l'historiographie orthodoxe – moins valorisée et souvent moins fréquentée par les chercheurs modernes et contemporains – qui, malgré son oscillation entre l'ingénuité et les distorsions, a toujours mis en lumière les effets destructeurs de ce bûcher.¹¹⁵ Récemment, Filippo Ronconi a montré, d'après la rédaction latine des actes du concile, que « dans le cadre du concile constantinopolitain de 869/870, tous les matériaux ayant trait à Photius, relatifs aussi bien à la période de son patriarcat qu'à celle de son enseignement précédent, devaient être détruits ».¹¹⁶ L'identification problématique des documents photiens détruits est donc à relier, dans cette reconstruction, à la question, encore plus délicate et plus complexe, de la genèse de la *Bibliothèque* de Photius.¹¹⁷

Assurément, dans la reconstitution de l'histoire accidentée et évanescence des livres de Photius – dans les multiples nuances du concept –, il convient toujours de garder à l'esprit les sept sacs scellés de plomb et le brasero de bronze « plein de feu », dans lequel brûlèrent peut-être des œuvres et des documents de Photius et d'autres.¹¹⁸ Mains documents, d'une grande variété, comprenant aussi des écrits et

possessoribus suis ablata, in mediumque delata, contemplantibus cunctis, igni cremari; nec peresse apud quemlibet ex his omnibus saltem unum iota, vel unum apicem [...] ».

¹¹³ Τοῦ ἐν ἀγίοις πατρὸς ἡμῶν Φωτίου πατριάρχου Κωνσταντίνου πόλεως [sic] λόγοι καὶ ὁμιλῖαι ὀγδοήκοντα τρεῖς [...] ἐκδιδόντος Σ. Ἀριστάρχου, I-II, ἐν Κωνσταντινουπόλει 1900, pp. οα'-ογ'.

¹¹⁴ Cfr. Canfora, *Il rogo dei libri di Fozio* [traduction italienne, avec quelques modifications, de *Göttliche Flammenmeere*, « du » 1, 1998, pp. 56-58], dans L. Canfora, *La Biblioteca del Patriarca. Fozio censurato nella Francia di Mazzarino*, Roma 1998, pp. 231-240 : 239.

¹¹⁵ L'orientation différente de l'historiographie catholique et de l'historiographie orthodoxe a été expliqué clairement et de manière décisive par Canfora, *Il rogo dei libri*, cit., p. 239.

¹¹⁶ Ronconi, « *Nec supersit...* », cit., pp. 48-50.

¹¹⁷ Cfr. maintenant L. Canfora, « *Thesaurus insignis, non liber* », dans Bianchi, Schiano (edd.), *Fozio, Biblioteca*, cit., pp. I-LXIV.

¹¹⁸ Il convient de rappeler ici les mots de Canfora, *Il rogo dei libri*, cit., pp. 238-239: « L'intreccio di questi dati sembra non lasciare spazio a dubbi. A Fozio sono stati sequestrati, in occasione del suo arresto e della sua deposizione, sia i libri che aveva raccolto (e di cui dà conto la celebre

des livres de Photius et sans doute de son cercle, ainsi que des engagements de fidélité, durent brûler dans le bûcher.¹¹⁹

Les livres véritables et concrets devaient être ceux qui, comme on l'a dit, « confluèrent vers lui, telles les eaux d'un fleuve » dans le récit de Nicéas : les livres, anciens et récents, sacrés et profanes, qui constituent le tissu de ses œuvres et, d'une certaine façon, une bibliothèque idéale. Avec une clarté inégalée, Paul Maas a remarqué : « On ne sait pas clairement à qui appartenait la bibliothèque dont Photius décrit une partie [...]. Elle comprend de nombreuses œuvres sur lesquelles aucun autre byzantin ne nous donne des informations ; mais Photius ne traite pas celles-ci différemment de celles qui sont connues ». ¹²⁰ Pour Maas, la provenance des livres catalogués, résumés et présentés en extraits dans la *Bibliothèque* est, semble-t-il, à chercher dans une bibliothèque spécifique (bien que manifestement il n'avance pas l'hypothèse d'une superposition totale, mais seulement partielle). Et il met en lumière une donnée fondamentale, à savoir que la *Bibliothèque*, en grande partie, comprend maintes œuvres dont seul Photius parla en son temps, et dont toute trace semble avoir été perdue après Photius. On en doit le décompte exact à Warren Treadgold, qui a calculé que 211 (soit environ 55%) des œuvres que Photius indique avoir lues dans la *Bibliothèque* ne sont pas parvenues à l'époque moderne sous la forme dans lesquelles il les lisait. De ces 211, 110 sont complètement perdues, 51 nous sont parvenues sous forme de quelques fragments épars, 27 ont survécu dans une forme plutôt réduite, et 13 nous sont parvenues traduites dans une autre langue.¹²¹ La *Bibliothèque* est vraiment un cas exemplaire de conservation et de perte. Et le lien, entrevu par les modernes, entre la perte impres-

Biblioteca) sia le sue carte: suoi scritti che, probabilmente, non ci sono giunti. È difficile d'altra parte che nei "sette sacchi", di cui parla Niceta, ci fossero *soltanto* scritti suoi: c'erano anche altri "libri". Almeno una parte di tutto ciò è stata data al fuoco nell'ottava sessione del Concilio ecumenico ottavo ».

¹¹⁹ Canfora, *Il rogo*, cit., pp. 23-24 ; Ronconi, « *Nec supersit...* », cit.

¹²⁰ P. Maas, *Sorti della letteratura antica a Bizanzio* [1927], dans G. Pasquali, *Storia della tradizione e critica del testo*, Firenze 1952², pp. 487-492 : 488. Sur les *Schicksale* et sur la traduction de Pasquali comprise dans la *Storia della tradizione* cfr. A. Tessier, *Filologi bizantini di epoca Comnena*, « *Incontri Triestini di Filologia Classica* » 3, 2003-2004, pp. 1-14: 1 et nn. 1-2 ; '*Schicksale der antiken Literatur in Byzanz*' : Maas e Pasquali giudicano la filologia dei Bizantini, « *Medioevo Greco* » 10, 2010, pp. 269-276 ; en général, sur le rapport entre Maas et Pasquali, voir L. Canfora, *Il problema delle varianti d'autore come architrave della «Storia della tradizione» di Giorgio Pasquali*, dans E. Colombi (ed.), *La trasmissione dei testi patristici latini: problemi e prospettive. Atti del Colloquio Internazionale Roma, 26-28 ottobre 2009*, Turnhout 2012, pp. 11-32: 12-18 (= «*Quaderni di Storia*» 75, 2012, pp. 5-29) ; L. Bossina, « *Textkritik* ». *Lettere inedite di Paul Maas a Giorgio Pasquali*, « *Quaderni di Storia* » 72, 2010, pp. 257-306.

¹²¹ « Of the books that Photius read, 211 (about 55 percent) do not survive in as complete a form as he had them. 110 are entirely lost, except for the description the *Bibliotheca* preserves of them and sometimes a bare attestation elsewhere. Another 51 survive outside the *Bibliotheca* only in fragments, and still another 27 are missing substantial parts in our texts. A further 13 are fully preserved only in Latin, Coptic, or Slavonic versions. Of the books whose texts are lost, the *Bibliotheca* seems to be the only evidence that 81 ever existed » : Treadgold, *The Nature*, cit., p. 9. Cfr. aussi Canfora, *Libri e biblioteche*, cit., pp. 44-48.

sionnante des « livres de Photius » que l'histoire de la tradition impose de relever et le bûcher (de livres ? d'archives ? de documents ?), dont nous rendent compte les actes du huitième concile œcuménique sous la forme mutilée et résumée dans laquelle ils nous sont parvenus,¹²² est assurément séduisant.

Ce n'est pas non plus un hasard si Photius lui-même évoque à plusieurs reprises, avec une insistance douloureuse, la confiscation de ses livres comme une punition inhumaine et sans précédent, dans ses lettres, dans les *Amphilochies* et dans les préfaces des traités *Contre les Manichéens* et *Mystagogie* :¹²³ la lettre 98 – plus que toute autre – est un appel désespéré à Basile pour obtenir la restitution des livres confisqués.

Ecoute, Empereur très humain [...]. Je vis une vie plus amère que la mort. On m'a tout confisqué, j'ai été privé de mes amis, j'ai été privé de mes parents, de mes domestiques, de mes intimes, en un mot, de tout réconfort humain. [...] Mais sans doute le temps de l'histoire montre-t-il que, si ce ne fut jamais le cas des ministres de Dieu, du moins quelques délinquants ont-ils subi des souffrances semblables. J'ai été privé également de mes livres, fait sans précédent et impensable, et châtement conçu expressément contre moi. Dans quel but ? Pour que je ne puisse même plus entendre la voix du Seigneur ? [...] Pourquoi les livres m'ont-ils été enlevés ? Si j'ai eu tort en quelque chose, j'eus dû recevoir d'autres livres, et même des maîtres, pour que je puisse tirer un plus grand profit des lectures et que je puisse être corrigé par leurs réfutations. Si au contraire, je n'ai eu tort en rien, pourquoi me fait-on du tort ? Personne n'a jamais subit cela, ni parmi les orthodoxes ni parmi les hérétiques.¹²⁴

Tel est ce que Photius écrivait sans doute en 868 : soit avant qu'une partie de ses livres ne périsse « dans une vasque de bronze pleine de feu ».¹²⁵

Margherita Losacco

¹²² Sur l'histoire de la tradition manuscrite et imprimée des actes, voir L. Canfora, *Due concili: un'unica posta in gioco*, dans *Le vie del classicismo*, 3., *Storia Tradizione Propaganda*, Bari 2004, pp. 7-27, à laquelle nous renvoyons aussi pour la bibliographie antérieure.

¹²³ Pour les occurrences du thème de la confiscation des livres dans *Lettres* (86, 98, 174) et *Amphilochia* (148), cfr. Canfora, *Libri e biblioteche*, cit., p. 51; *Postilla*, « Quaderni di Storia » 49, 1999, pp. 175-177; récapitulatif des lieux et bibliographie par Cortassa, *I libri di Fozio*, cit., p. 110 n. 18 ; qu'il soit aussi permis de renvoyer à Losacco, *Les classiques chez Photius*, cit.

¹²⁴ Phot. *Ep.* 98, ll. 2; 9-12; 16-19; 21-26 Laourdas-Westerink : "Ἀκουσον, ὦ φιλανθρωπότατα βασιλεῦ [...] ἡμεῖς δὲ βίον βιοῦμεν θανάτου πικρότερον ἤχμαλωτίσμεθα πάντων, ἐστερήμεθα φίλων, ἐστερήμεθα συγγενῶν, ὑπηρετῶν, συνήθων, πάσης ἀπλῶς ἀνθρωπίνης θεραπείας. [...] Ἄλλ' ἴσως ὁ μακρὸς χρόνος, εἰ καὶ μὴ ἀρχιερεῖς θεοῦ, ἀλλ' οὖν γέ τινας κακούργους τοιαῦτα δεῖκνυσι πεπονθότας· ἐστερήθημεν καὶ βιβλίων, καινὸν τοῦτο καὶ παράδοξον καὶ νέα καθ' ἡμῶν ἐπινενομημένη τιμωρία. ἵνα τί γένηται; ἵνα μὴ ἀκούωμεν μηδὲ λόγον κυρίου; [...] διὰ τί γὰρ ἡμῶν ἀφηρέθη τὰ βιβλία; εἰ μὲν γὰρ τι ἀδικοῦμεν, πλείονα ἔδει δοθῆναι, καὶ δὴ καὶ τοὺς διδάσκοντας, ἵνα καὶ ἀναγινώσκοντες μᾶλλον ὠφελώμεθα καὶ ἐλεγχόμενοι διορθώμεθα· εἰ δὲ μηδὲν ἀδικοῦμεν, τί ἀδικούμεθα; οὐδεὶς τοῦτο τῶν ὀρθοδόξων οὐδ' ὑπὸ τῶν ἐτεροδοξούντων πέπονθεν.

¹²⁵ Je remercie, pour son aide généreuse, Federico Condello ; pour leurs conseils, Davide Baldi et Stefano Valente ; pour leurs lectures critiques, Giuseppe Carlucci, Daniele Bianconi, Ciro Giacomelli, Ottavia Mazzon.